SAGUENAYENSIA

Volume 5 — Numéro 1

Janvier-février 1963

Revue

de la

Société Historique du Saguenay

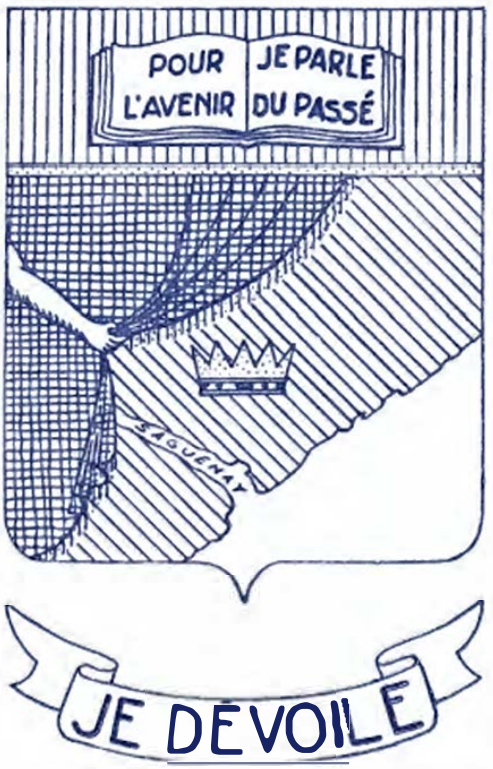

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 5 — Numéro 1 *Janvier-février 1963*

SAGUENAYENSIA

Directeur: **Mgr Victor Tremblay**
Administrateur: **M. J.-Eugène Houde**
Trésorier: **M. J.-Henri Bouchard**

Représentant: **M. Gérard Doucet**
Tél.: 543-5461.

Adresse :
Au Petit Séminaire, Chicoutimi
Tél.: Région 418, numéro 549-2805

Imprimeur :
Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: **$3,00 par an.**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

SOMMAIRE

pages

Editorial 1
L'Activité de la Société Historique du Saguenay en 1962 2
Un appel 2
Le premier essai d'établissement au Saguenay — Mgr Victor Tremblay 3
Le site historique du poste de Sept-Iles — Mgr René Bélanger 6
Anecdote: Un "marieux" impromptu — Le folkloriste 7
Mémoires d'un ancien: Joseph Tremblay "Boise" 8
L'évêché de Chicoutimi en 75 ans 10
La première chapelle de Saint-Alphonse de Bagotville — Abbés Léonidas Larouche et Jean-Paul Simard 12
La généalogie — Léonidas Bélanger 19
Questions et réponses:
Nos hôpitaux 19

POURQUOI UNE FONDATION

La Fondation Victor Tremblay a pour but de constituer un capital productif dont le revenu assurera à la Société Historique du Saguenay les ressources nécessaires pour maintenir son secrétariat permanent et défrayer les dépenses courantes de son fonctionnement. Il n'y aurait rien à ajouter à ce que celui qui l'a entreprise et dont elle porte le nom écrivait dans la revue en janvier 1962, car les raisons et le système y sont clairement exposés. Des amis de la Société historique nous ont invités de façon pressante à revenir sur le sujet afin de le rappeler à l'attention et de provoquer une plus abondante participation.

Depuis 29 ans, notre Société historique a subi la corvée et les risques de chercher au jour le jour son pain quotidien, en plus de l'immense travail qu'elle fait dans le domaine de l'étude et de la diffusion de notre histoire; le pire est que chaque fois que le manque de ressources financières entrave son effort c'est la région même qui en perd le bénéfice, car les dirigeants de la Société, eux, ont toujours la volonté et la capacité de faire donner plein rendement au riche trésor de documentation qu'ils accumulent.

Le système de fondation a fait ses preuves ailleurs. Il est à double effet: d'une part il met entre les mains de l'institution fiduciaire un capital qui lui permet d'aider une foule d'entreprises à se réaliser; d'autre part il règle une fois pour toutes le problème du soutien financier indispensable à une oeuvre dont tout le monde bénéficie. Il est d'ailleurs facile de concevoir ce que peut réaliser, par exemple, un fonds d'un million de dollars à la disposition d'industries, d'institutions ou de services publics, alors que ses intérêts garantiraient le soutien automatique d'oeuvres qui nous manquent ou qui sont paralysées.

Il en faut beaucoup moins que cela pour assurer le vivre à notre Société historique. Et nous croyons qu'un effort concerté réaliserait en peu de temps le capital de cent mille dollars qui suffirait pour atteindre le but. Chez nous ce n'est pas la générosité qui manque, et ce n'est pas toujours l'argent; ce qui manque c'est l'art d'appliquer l'une et l'autre. Nos oeuvres nous coûteraient beaucoup moins cher si nous savions les fonder financièrement, les munir du capital dont le rendement suffirait à les maintenir.

Un pauvre homme sans salaire, avec quelques dons d'amis personnels, a déjà formé un capital initial ($7,000) qui ne demande qu'à faire boule de neige et réaliser une masse inépuisable. Quelques-uns pourraient y apporter une large contribution, ce qu'on est en droit d'attendre, car l'oeuvre de la Société Historique du Saguenay est de mieux en mieux comprise chez ceux que la fortune favorise; mais nous savons aussi combien les moindres, en s'accumulant, réalisent les grandes masses.

Nous proposons à tous la participation à la Fondation Victor Tremblay.

La Direction

L'activité de la Société Historique du Saguenay en 1962

Au cours de l'année 1962 la Société Historique du Saguenay a poursuivi son oeuvre au rithme établi depuis plusieurs années, sans fléchissement en dépit de l'insuffisance de ressources financières. Si ce n'est pas un miracle, cela y ressemble; mais passons. Voici un bref sommaire de cette activité.

La bibliothèque a acquis 82 volumes et 61 brochures.

Les archives se sont enrichies de 933 documents, 4,106 pages de textes, 825 photographies, 88 cartes et plans, sans compter l'addition de la suite des collections de journaux et revues de la région et d'extraits de ceux de l'extérieur. Il convient de mentionner en plus la documentation de la Société des Amis de Maria Chapdelaine, dont la Société Historique a reconstitué les effectifs.

Le musée a reçu 790 pièces nouvelles, ce qui porte à 11,590 le nombre des objets qu'il contient. Il a accueilli environ 800 visiteurs.

Le service de l'information a donné 1,180 renseignements, et cela à des demandes provenant de la région dans la proportion de 82 pour cent, ce qui marque un progrès en ce sens.

La correspondance de l'année se chiffre à 1,283 lettres.

Les conférences ou causeries données au cours de l'année sont au nombre de 24.

La publication de la revue SAGUENAYENSIA a été continuée régulièrement, de même que celle des articles chaque semaine dans les journaux de la région et occasionnellement dans certains de l'extérieur: au total, 115 articles.

La Société a participé à la réunion annuelle de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, tenue à Montréal le 14 avril; elle y était représentée par deux de ses directeurs et son rapport a été, comme toujours, particulièrement remarqué. Elle a aussi pris une part active à la formation de l'organisme provincial de recherches archéologiques, au cours du mois de mai, ainsi qu'à celle de l'Association des Numismates du Saguenay, qui a tenu plusieurs réunions au cours de l'année. Elle a participé aussi activement aux célébrations de cinquantenaires à Kénogami et Rivière-du-Moulin, à celle du centenaire des Oblats à Betsiamits et à plusieurs autres activités de la région et du dehors.

Elle a fait exécuter à la statue monumentale du cap Trinité des réparations importantes qui s'imposaient et elle a amorcé des négociations en vue du classement de nos monuments historiques.

Sa section de généalogie a continué de poursuivre le travail qu'elle fait au bénéfice de ses membres et de ceux qui lui soumettent leurs problèmes difficiles. On peut apprécier, dans chaque livraison de SAGUENAYENSIA, l'appoint extraordinaire que le président de cette section apporte personnellement aux milliers de descendants des familles souches dont il fait le relevé.

Les officiers actuels de la section de généalogie sont: M. Léonidas Bélanger, président, Mgr Alphonse Plourde, vice-président, MM. Roland Dion, secrétaire, Jean-Joseph Savard, propagandiste, Simon Ouellet, Henri Deveau, Wilfrid Chainey et Roger Arseneault, directeurs.

Le conseil d'administration de la Société Historique du Saguenay a tenu, au cours de l'année 1962, 18 réunions régulières à 9 d'entre elles tous les membres de la Société ont été invités.

La Société compte actuellement 1,088 membres. Ses officiers sont:

Président: Mgr Victor Tremblay, P.D.;

Vice-président: Mgr Alphonse Plourde, P.D.;

Secrétaire et trés.: Mlle Jacqueline St-Pierre;

Archiviste: M. l'abbé Jean-Paul Simard;

Bibliothécaire: M. l'abbé Thomas-Louis Doré;

Conservateur du musée: M. Simon Ouellet;

Responsable de la section de généalogie: M. Léonidas Bélanger.

Il semble bien que notre Société Historique, toujours fidèle à elle-même et attentive à aller de l'avant, peut sans risque affirmer qu'elle a vécu encore une année de progrès pour elle-même et d'abondants services pour la région.

Un appel

Le Musée Saguenéen est à monter une collection de pièces de monnaie canadienne; il y a déjà plusieurs albums qui sont complets.

Dans la série des pièces de "5 cents" en argent, qu'il faudrait maintenant achever, il manque plusieurs *VICTORIA*, 1902 *H, petit H, les années* 1903 *et* 1908.

Beaucoup d'amateurs et d'autres possèdent des unités ou des collections incomplètes. Si quelqu'un pouvait disposer d'une ou plusieurs pièces, il rendrait au musée régional un service qui serait bien apprécié. Des échanges aussi pourraient être faits.

Pour alléger le sacrifice que le bienfaiteur s'imposerait, on serait disposé à lui remettre un reçu pour la valeur numismatique telle qu'établie dans le catalogue CHARLTON.

Tout don au Musée Saguenéen est accueilli avec reconnaissance, conservé avec soin et considéré comme une collaboration méritante à l'instruction, l'éducation et l'agrément de ceux qui le visitent.

Profitons de la circonstance pour inviter tout le monde à visiter le Musée Saguenéen, qui est ouvert tous les jours (excepté le dimanche) de 10 à 12 heures du matin et de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Remarquons que le musée régional est la plus effective et la plus captivante des écoles.

N. B. — Des circonstances particulières nous obligent à omettre les mariages dans la présente livraison. Ils reprendront leur place.

Le premier essai d'établissement au Saguenay

La première tentative d'établissement dans le territoire du Saguenay tire son origine d'un courant de trafic différent de celui des habitués du Saint-Laurent, dont nous avons retracé le mouvement (x); elle se greffe sur l'entreprise du Marquis de la Roche, qui est assez mal connue, bien que les manuels d'histoire en fasse mention.

Troïlus de Mesgouez, marquis de la Roche, avait songé dès 1574 aux entreprises d'outre mer. En 1577 il avait obtenu une commission royale, qui fut renouvelée le 3 janvier 1578 avec extension de pouvoirs et titres de "gouverneur, lieutenant général et vice-roi ès Terres neuves et pays qu'il prendra et conquerra..., lui donnant plein pouvoir et puissance et autorité... et généralement de faire èsdites terres et pays... tout ainsi que nous mesmes ferions et faire pourrions si présens en personne y serions..." (1)

Il partait en 1578 avec quatre navires. Arrêté par les Anglais, par représailles personnelles, il subit des pertes considérables qui retardèrent de six ans la poursuite de son entreprise. Il repartait en 1584 avec une flottille et 300 hommes; cette fois il faisait naufrage et ne se sauvait qu'avec quelques hommes seulement. (2) Les guerres civiles, au cours desquelles il fut fait prisonnier, le retinrent jusqu'à 1596 Dans l'intervalle, regardant ses droits comme devenus caducs, les Noël en avaient profité pour obtenir leur privilège pour la vallée du Saint-Laurent. Dès qu'il fut libéré, le marquis de la Roche demanda une nouvelle commission, qui lui fut accordée par Henri IV le 16 janvier 1597 et remplacée le 12 janvier 1598 par une autre qui le faisait "lieutenant général ès pays de Canada, Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, rivière de la Grande Baye (partie nord du golfe et fleuve Saint-Laurent) de Norembègue et terres adjacentes", avec monopole absolu des voyages et du commerce. (3) Tadoussac se trouvait donc compris dans le domaine concédé au marquis de la Roche.

Celui-ci établit son poste d'observation et de contrôle à l'île de Sable, bien placée pour ce rôle, et il exerça une surveillance si effective que dès l'année suivante les voyages non autorisés cessèrent tout à fait. Il en résulta, parmi les trafiquants normands et bretons, un mécontentement très explicable. Ils s'agitèrent. A l'instigation de François Dupont-Gravé, le capitaine de marine Pierre Chauvin, qui venait à Tadoussac chaque année depuis 1594 avec pas moins de quatre vaisseaux et qui était accrédité auprès du roi Henri IV par des états de service, obtint, le 22 novembre 1599, une commission semblable à celle du Marquis de la Roche, pour le Canada et l'Acadie. (6)

Le Marquis ayant protesté contre cette commission qui portait atteinte à ses droits et menaçait directement ses intérêts, le roi la retira et signa, le 15 janvier 1600, en faveur de Chauvin, une nouvelle commission lui accordant "de n'avoir autre commandement que d'être l'un des lieutenants" du marquis et limitant son champ d'exploitation à "cent lieues seulement dans la Baye (golfe et fleuve Saint-Laurent) au long de la rivière vers Cadossart ou Tadossart". (7). — Il faut lire "Tadoussac". Remarquons que c'est la première fois qu'apparait le nom de Tadoussac et qu'il apparait comme un nom assez connu pour déterminer le point de repère d'une désignation de territoire.

C'est à ce titre que Pierre Chauvin put reprendre son trafic au Saguenay. Il est le premier qui fut autorisé à faire la traite à Tadoussac nommément. Déjà pourvu de vaisseaux et d'hommes expérimentés, il ne fut pas lent à utiliser ses pouvoirs. Dès le printemps de 1600 il prenait la mer. Il conduisait, comme autrefois, une véritable flottille: 4 navires, soit le quart des navires français autorisés qui firent voile vers les côtes canadiennes cette année-là. (8)

Chauvin commandait le *Don-de-Dieu*, de 120 tonneaux, avec Henry Couillard comme maître d'équipage et Jehan Brouët comme chirurgien; avec Dupont-Gravé comme guide et Pierre du Gast, sieur de Monts, comme passager. Les autres navires n'étaient que des petits bâtiments jaugeant seulement 230 tonneaux tous ensemble: l'*Espérance*, capitaine Guyon Dières; le *Saint-Jehan*, capitaine Nicolas Tuvache; et le *Bon-Espoir*, capitaine Guillaume Caresme.

Une condition assez onéreuse lui avait été imposée: celle d'établir, dans le cours de dix ans, 500 colons dans le territoire qui lui était concédé. Pour commencer il en amenait quelques-uns.

Signature du Marquis de la Roche: TROSLIUS DU MESGOEZ LAROCHE.

La flottille mouilla à Tadoussac. Nous n'avons aucun détail sur la traite qu'on y fit. Les quatre navires sont-ils partis chargés ? C'est peu probable; mais ils ne durent pas partir vides non plus, car on y revint l'année suivante et Chauvin, en France, connut l'envie plutôt que la pitié.

L'endroit était excellent pour la traite, mais peu propice à un établissement. Dupont-Gravé proposa avec instance de l'installer au lieu appelé "les Trois Rivières", qu'il connaissait pour l'avoir visité; le sieur de Monts était aussi de cet avis; mais Chauvin tint pour Tadoussac, où il était plus facile de se rendre avec les navires et de surveiller les concurrents possibles. Il décida d'y construire une sorte de petit fort et d'y laisser des hommes à titre de "colons".

Cette installation ne fut pas une merveille, si on en juge par la description et l'appréciation qu'en donne Champlain. Celui-ci put voir de ses yeux, trois ans plus tard, cette habitation qu'il décrit ainsi: "Une maison de plaisance, de quatre toises de long sur trois de large (environ 25 pieds sur 20) et huit pieds de haut, couverte d'ais, et une cheminée au milieu, en forme d'un corps de garde, entouré de clayes, et d'un petit fossé fait dans le sable". (9) Champlain indique sur un dessin l'endroit où se trouvait cette bâtisse.

Seize hommes y furent installés tant bien que mal, avec trop peu de provisions et des accommodements insuffisants: le tout sans ordre ni contrôle, "à l'abandon des uns et des autres", comme dit Champlain. C'est ainsi qu'on les laissa pour hiverner.

Les malheureux firent un triste séjour. Sans expérience, "nos hyvernans, écrit Champlain, consommèrent en bref ce peu qu'ils avoient, & l'hyver survenant, leur fit bien cognoitre le changement qu'il y avoit entre la France et Tadoussac: c'estoit la cour du Roy Petault, chacun vouloit commander; la paresse & fainéantise, avec les maladies qui les surprirent, ils se trouvèrent réduits en de grandes nécessitez & contraints de s'abandonner aux sauvages, qui charitablement les retirèrent avec eux, & quittèrent leur demeure; les unze moururent misérablement, les autres pâtissans fort attendans le retour des vaisseux." (10). Il y en eut encore deux qui succombèrent.

En France, Pierre Chauvin fut plus heureux. Tout en organisant sur un pied plus modeste que l'année précédente le voyage à Tadoussac, il dut négocier à la cour pour l'extension de ses privilèges. Le Père Le Jeune mentionne que "le 4 avril 1601 il était autorisé à exercer la lieutenance générale du Marquis de la Roche". (11) Bien que le fait soit un peu surprenant, étant donné que le Marquis continua son poste à l'île de Sable, il est vraisemblable, puisque la commission de 1600 accordait déjà à Chauvin "égalité d'honneurs avec le Marquis et droit d'agir pour lui à l'île de Sable". (12) En fait Chauvin avait acquis des pouvoirs plus amples et un champ d'exploitation s'étendant aux pays de "Canada, Hochelaga, Terre-Neuve et l'Acadie", et cette concession élargissait la brèche ouverte par la précédente. Les navires partis de France pour Canada, Gaspé, Canseau, etc. étaient au nombre de 12 en 1600, il s'élevait à 20 en 1601.

Vraisemblablement à cause des négociations et des difficultés, l'expédition de Chauvin fut une des dernières à partir; le 3 de mai on engageait encore des matelots. C'est sans doute à ces tracasseries que font allusion ces mots de Champlain: "Le sieur Chauvin voyant ses gens humer le vent du Saguenay, fort dangereux, poursuit ses affaires pour refaire un second voyage..." Mais les survivants du poste de Tadoussac devaient, avec une plus grande anxiété encore, "humer le vent de la France".

Chauvin ne fit pas lui-même le voyage. D'après N.-E. Dionne, il n'envoya même qu'un seul navire à Tadoussac au printemps de 1601, l'*Espérance*, que commandait Guyon Dières. Les autres vaisseaux furent dirigés vers les différents postes de traite qui maintenant lui appartenaient: Canseau, Miscou, Gaspé, etc.; car on voit que le *Don-de-Dieu*, le *Saint-Jehan* et le *Bon-Espoir* prirent la mer.

On n'a pas de détails sur le voyage à Tadoussac, ni sur les autres d'ailleurs. Champlain, qui met une concision un peu dédaigneuse dans ce qu'il rapporte de Pierre Chauvin, se contente de mentionner que ce second voyage "fut aussi fructueux que le premier". Selon H.-P. Biggar (13), on réalisa des profits nets; l'absence de frais d'installation et d'hivernement y fut sans doute pour quelque chose. On devine que les trois survivants du premier hiver saluèrent avec joie l'arrivée et surtout le départ de l'*Espérance* pour le retour; et le primitif "Hôtel Tadoussac" fut fermé.

En 1602 Chauvin fit le voyage. Il vint avec le plus grand de ses vaisseaux, le *Don-de-Dieu*, et un autre, l'*Espérance*. — On voit qu'en partant les deux maîtres d'équipage des vaisseaux, Couillard et Dières, empruntèrent au taux de 35 pour cent. Les risques étaient si grands, à cette époque, dans les voyages de pêche et de traite outre Atlantique, que c'était le taux ordinaire des prêts aux armateurs et voyageurs.

Parti en avril, Chauvin était de retour en France au mois d'octobre, après un séjour d'envi-

Signature de Pierre Chauvin: CHAUUIN.

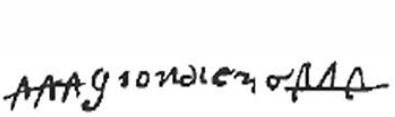

Signature de Guyon Dières: GIONDIERS.

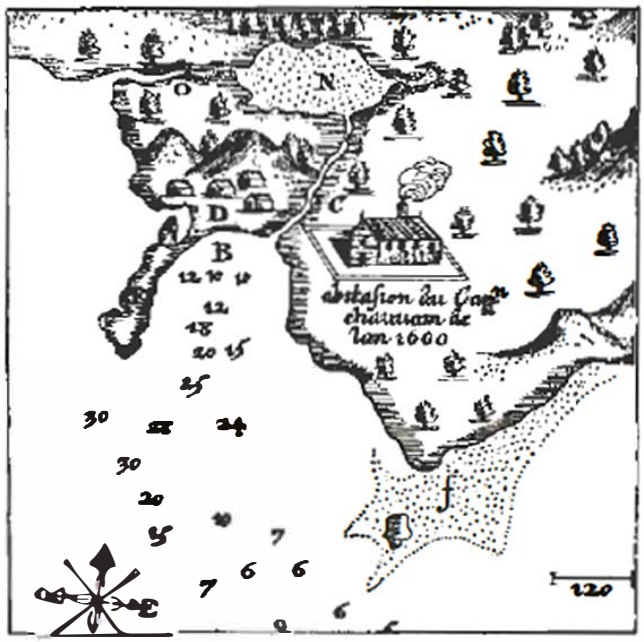

Partie d'un dessin de Champlain (OEUVRES, édition de 1870, page 298) montrant le "port de tadoucac" et l'"abitation du Cappn chauvam de lan 1600". — N.B. On remarque que le dessinateur a écrit "tadoucac"; à cette époque la prononciation de la lettre C était souvent douce sans être indiquée comme aujourd'hui par une cédille. Un cas semblable se présente à la page 13, pour le cas de MARC.

ron quatre mois à sa "maison de plaisance" de Tadoussac. Dans ce voyage, "mieux ordonné que les autres", au dire de Champlain, il avait été heureux dans son commerce, mais il en revenait malade et il trouvait au retour les choses gravement gâtées. Ses adversaires avaient profité de son absence pour organiser un assaut contre son monopole. Les armateurs et les trafiquants de Saint-Malo s'étaient entendus avec ceux de Rouen pour obtenir un privilège de trafic pour eux-mêmes. D'autre part, des marchands de Rouen lui intentaient un procès à propos d'un chargement de poisson pris à Terre Neuve par un de ses vaisseaux, procès qui menaçait de mettre en question l'étendue de ses privilèges. Le sort du commerce à Tadoussac était encore en jeu.

Appelé à intervenir, le roi Henri IV reconnaissait bien avoir "donné et réitéré" commissions et pouvoirs à Pierre Chauvin, mais il semblait disposé à lui substituer le groupe Rouen-Saint-Malo, en donnant pour raison que le lieutenant général "ne pourrait seul suffire à tel desseing" (évidemment l'établissement des colons, qui s'avérait un échec) (14). Le 28 décembre 1602 il donna ordre au président du Parlement de Normandie et au gouverneur de Dieppe de contraindre les intéressés à conclure un arrangement avant la fin de janvier, et le 2 janvier 1603 il décida lui-même de soumettre à un tribunal d'arbitrage présidé par le commandeur Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe, le litige et l'étude de la situation de droit et de fait de toutes les parties en cause; et en attendant la sentence il fit défense formelle à tous les gens de mer d'aller plus loin que Gaspé, sous peine de confiscation et d'emprisonnement. (15)

Pierre Chauvin mourut avant le règlement de cette affaire, entre le 20 janvier et le 15 mai, des suites de la maladie qui l'avait atteint pendant son dernier voyage à Tadoussac. Il avait été le premier exploiteur régulier de la traite des fourrures au Saguenay et il a à son crédit, à défaut d'un effort sérieux pour établir des colons au pays, la construction de la première maison dans le territoire du Saguenay (neuf ans avant la fondation de Québec). (16)

Sa tentative d'établissement n'avait évidemment aucune chance de succès; elle pouvait cependant servir d'expérience utile, tant pour le roi que pour ceux qui devaient après lui assumer l'entreprise.

Victor Tremblay, P. D

(x) Cf. SAGUENAYENSIA, novembre-décembre 1962, page 122.

(1) Le texte de cette commission est donné dans **La Nouvelle-France de Cartier à Champlain** par N.-E. Dionne, page 352.

(2) Le Jeune, **Dictionnaire général du Canada**, t. II, p. 76; **Tableaux synoptiques de l'Histoire du Canada**, p. 23; Gustave Lanctôt, Cf. Note 4.

(3) Le texte de cette commission est cité dans la collection des **Edits et Ordonnances des gouverneurs**, etc., édition de 1856, t. III, p. 7, et dans Dionne. **La Nouvelle-France**, . . p. 359. Il y est dit expressément que c'est la continuation de l'oeuvre et des pouvoirs du sieur de Roberval.

(4) Sur l'établissement à l'île de Sable qui, contrairement à ce que disent les manuels anciens, a duré plusieurs années (1598-1604), voir une étude de Gustave Lanctôt parue dans le rapport de **The Canadian Historical Society**, mai 1933, pp. 33-42.

(5) En 1598 on ne voit partir que ses deux vaisseaux, la Catherine et la Françoise; en 1599 le Don-de-Dieu de Henry Couillard est seul à prendre la mer. Cf. Dionne, loc. cit. p. 296.

(6) Le Jeune, **Tableaux**. . . , p. 25.

(7) "Escrit envoyé par le Marquis Troille de Mesgouez de la Roche-Mescouez en Bretagne au Roy Henri IV". — Document inédit dont une copie nous a été fournie par les Archives du Canada.

(8) Le Jeune, **Dictionnaire**. . . , t. I, p. 381.

(9) **Oeuvres**, édition de 1870. p. 699.

(10) Ibid., p. 699.

(11) Le Jeune, **Tableaux**. . . p. 25.

(12) **Report of The Canadian Historical Society**, mai 1933, p. 37.

(13) **The Early Trading Companies of New France**, p. 47.

(14) Dionne, loc. cit., p. 206.

(15) Dionne, loc. cit., p. 207; Le Jeune, **Dictionnaire**..., 1, p. 381.

(16) Cette maison a été reconstituée en 1942, à Tadoussac, par M. W. H. Coverdale, président des Canada Steamship Lines, avec le concours de la Société Historique du Saguenay. Un musée y est installé et elle porte le nom de **Maison Chauvin**.

Le site historique du poste de Sept-Iles

1. Lieu de rendez-vous de plusieurs tribus montagnaises. Sa position à l'embouchure de la rivière "du Poste" leur fournissait de l'eau douce, une protection contre leurs ennémis (en les dissimulant) et un petit havre pour leurs canots.

2. Ce fut sans doute là que le Père Jean de Quen mit pied à terre en 1650 et en 1651, fondant ainsi la Mission de l'Ange Gardien. Là aussi que les Français commencèrent à traiter avec les Indiens.

3. Ce fut aussi probablement à cet endroit que François Bissot, père de la femme de Louis Jolliet, vint de temps en temps à partir de 1661 pour chasser, pêcher et commercer avec les Indiens.

4. Le 11 mars 1679, *Louis Jolliet* s'associe avec Denis Guyon, Jacques de Lalande, beau-père de sa femme, et Marie Laurence pour une entreprise de pêche et de traite à Sept-Iles. A l'été de 1685, de 1686 et de 1687, il visite son poste de Sept-Iles.

   En 1692, deux vaisseaux anglais brûlent tous les bâtiments de Jolliet à Mingan et à Sept-Iles.

   De Sept-Iles, Louis Jolliet monte au lac Ashuanipi en 1696 et "fait la traite des fourrures dans les environs de la rivière à la Fraingue".

5. Une ordonnance de l'intendant Hocquart (1733) inclut le poste de Sept-Iles dans le domaine du Roi.

6. Au printemps de 1744, le Père J.-B. Maurice, jésuite, et Joseph Philibot, charpentier de Québec, commencent la construction de la chapelle. Elle n'a pas été achevée. Son site correspond probablement au bloc D du plan de 1896 (entre le terrain de l'H.B.C. et le cimetière montagnais).

7. Au mois d'août 1746, le poste de Sept-Iles fut attaqué et pillé par un vaisseau de guerre anglais, et les employés (Dufresne, Rancin, etc.) furent faits prisonniers.

8. Au printemps de 1761, le général Murray envoie Thomas Ainslie pour faire reconstruire les bâtisses du poste et les munir de provisions et de marchandises pour la traite.

9. Le 16 août 1786, Edward Harrison fait l'inventaire du poste, dont il a laissé une description détaillée.

10. Du 2 septembre 1762 à 1785, le poste est exploité par John Gray, William Grant, Peter Stuart et Thomas Dunn, de Québec.

    De 1785 à 1802, par Alexandre & George Davison ainsi que par François Baby.

11. En 1802, la Compagnie du Nord-Ouest prend à ferme le poste de Sept-Iles.

    En 1808, elle charge James McKenzie de le visiter comme aussi tous les autres postes de traite du Domaine du Roi et de la Seigneurie de Mingan. Il a laissé de son voyage un intéressant mémoire.

12. A une époque indéterminée, le poste fut fortifié, probablement par l'addition d'un ou deux "block-houses".

    Comme dans les autres postes, il a dû aussi y avoir une poudrière en maçonnerie.

13. En 1821, après une lutte commerciale des plus vives avec la Compagnie du Nord-Ouest, la Compagnie de la Baie d'Hudson achète tous les droits de sa rivale.

14. De 1822 à 1831, le bail des Postes du Roi est détenu successivement par John Goudie, James McDouall et William Lampson.

15. En 1831, la Compagnie de la Baie d'Hudson acquiert le bail des Postes du Roi en l'achetant de Lampson.

    Cette même année 1831, le 6 août, deux visiteurs illustres au Poste de Sept--Iles :
    — Lord Aylmer, gouverneur-général du Canada;
    — Le capitaine (plus tard amiral) Bayfield, qui prépare la carte marine.

16. Parmi les commis célèbres qui ont séjourné au Poste de Sept-Iles :
    — Donald Smith (plus tard Lord Stratchcona), entre 1841 et 1843;
    — R. M. Ballantyne, auteur de "Hudson's Bay", à l'été de 1846;
    — Simon Ross, fameux à plus d'un titre, grand-père de l'ancien Docteur Geo. Ross, de Sept-Iles, en 1846-1847.

17. Le poste ferme en 1859.
    Il rouvre en 1870 mais à un autre endroit et sous une autre forme: il s'occupera désormais d'acheter la fourrure et servira de magasin général.

18. Autre activité qui fait la trame de l'histoire locale du poste de Sept-Iles, les missions. Les missionnaires vinrent régulièrement à cet endroit jusqu'en 1847, date de la construction de la chapelle indienne de Sept-Iles.

19. Il reste, de plus, dans la terre nombre de corps d'Indiens et de Blancs et quantité d'objets ayant appartenu à l'industrie indienne.

20. Un plan fait en 1896 par Gagnon indique le site et les dimensions du terrain de la Compagnie de la Baie d'Hudson, du cimetière montagnais et du cimetière protestant.

Sur un plan de 1866, on voit à ces endroits l'inscription: "Garden of A. Hall".

Un plan plus récent (1939) porte la mention: "Chemin du vieux Fort".

(Mgr) René Bélanger, p.d.,

Société Historique de la Côte Nord.

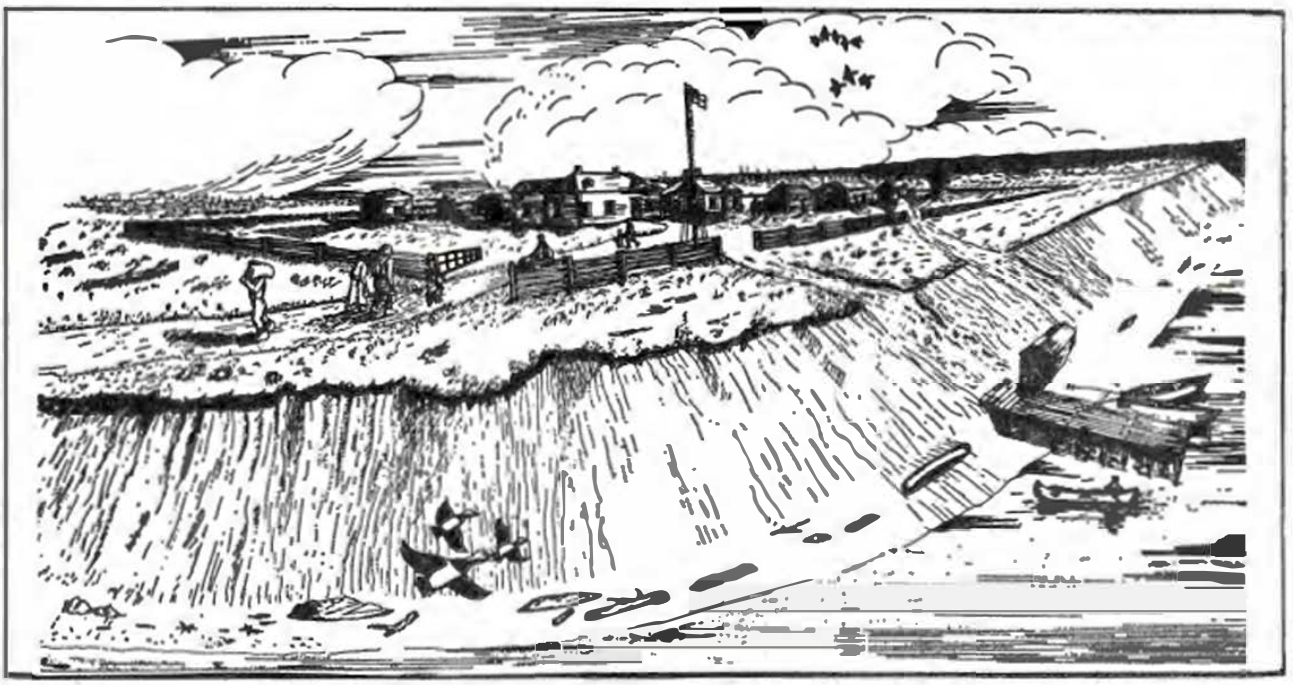

Reconstitution de Sept-Iles en 1786, d'après le rapport d'Edward Harrison, 16 août 1786. — Dessin par Gérard Gallienne.

Anecdote

Un "marieux" impromptu

Il y a des histoires qui sont vraies. Celle que voici en est une authentique. Le fait qu'elle rapporte est arrivé à Chicoutimi vers 1860.

Le docteur Vincent Martin, arrivé en 1856, avait une famille remarquable: un unique garçon et exactement douze filles, en comptant une orpheline qu'il avait adoptée. Cette brillante maisonnée de filles, toutes *d'adon*, parait-il, était un élément marquant dans le village de Chicoutimi. Elle donna lieu à des épisodes pittoresques ou amusants.

Nous tenons d'une de ces filles, madame Hubert Delisle, le récit de l'aventure que nous racontons.

Le notaire Bossé, recevant un jour un brave homme qui, par hasard, avouait être embarrassé de trouver "un bon parti" pour son garçon qu'il désirait marier "avant que la Vieille manque", lui dit: "Allez donc chez le docteur Martin. Il a une légion de filles à marier, pas laides, bien instruites. . . ; ça ferait votre affaire et peut-être la sienne" . . . Ce n'était pas si bête, car on savait que le docteur était un fervent de la terre; avant de venir à Chicoutimi, il avait été secrétaire et ensuite président de la société de colonisation qui avait ouvert le Lac Saint-Jean, et en vue de son établissement il avait acheté une terre dans le rang Saint-Paul, où il avait installé son garçon et sa fille ainée. L'homme partit apparemment convaincu.

Le notaire se hâta d'aviser le docteur, qui entra dans le jeu sans en parler à sa femme ni à ses filles. Le dimanche suivant il se contenta de leur dire de mettre "un couvert de plus" pour le diner

Après la grand-messe, arriva le candidat, un peu timide mais faisant bien les choses. Le docteur l'invita à diner et fit les présentations: "Monsieur *Un Tel*, voici mes filles: Luce, Emma, Marie, Angéline, Zélie, Hélène, Clémence, Louise, Adèle (les trois autres étaient alors mariées); choisissez celle que vous voudrez pour vous accompagner à table". N'y comprenant rien, toutes se regardèrent et ce fut un éclat de rire.

Le garçon se rendit compte de l'aventure; il eut assez d'aplomb pour n'en être pas désemparé. "Vous êtes *ben* toutes fines pareilles, dit-il, mais je vas prendre c't'elle-là", et il désigna Marie. Le diner fut gai. Sans jalousie, les demoiselles ne purent s'empêcher d'y mettre un peu d'humour. Le candidat s'en tira sans plus d'émoi, mais avec la conviction que c'était assez d'une visite.

Le Folkloriste

Mémoires d'un ancien

Joseph Tremblay "Boise"

J'ai eu la chance de rencontrer M. Joseph Tremblay "Boise" deux fois: le 26 et le 28 mai 1935. L'été précédent, le jeune René Gauthier, étudiant, fils du bijoutier William Gauthier et maintenant Père dans la communauté des Prêtres de Sainte-Marie, l'avait questionné sur la première période de sa vie et avait recueilli des faits en série qui ne manquent pas d'intérêt. J'ai cru bon de fusionner mes notes avec les siennes; d'ailleurs elles se font suite à peu près. — On remarquera la précision de la mémoire de ce vieillard, qui comptait 85 ans révolus lors de la première consultation, en 1934.

V. T.

Mon grand-père s'appelait Victor Tremblay. Il partait de l'île aux Coudres et avait demeuré successivement aux Eboulements et à La Malbale. Au Saguenay, il restait avec mon oncle Mial (Romuald) Tremblay, sur le cap en face de la rivière du Moulin. Il est mort chez nous. C'était un grand homme sec (dans le sens de *maigre*).

Mon père, c'était Ambroise; on disait "Boise". Il était né aux Eboulements, en 1806. Ma mère, Julie Blackburn, était née à La Malbale en 1822 (au vrai en 1824). Ils se sont mariés le 4 avril 1842.

Mon père est venu deux fois avant de s'établir. La première fois il s'était préparé du bois pour construire une goélette, puis il était parti. Quand il revint, le Bourgeois du Poste (de Chicoutimi) avait débité tout le bois en bois de chauffage. Il a hiverné de nouveau et s'est fait du bois.

Je suis né à Sainte-Anne, le 20 juillet 1849 dans la maison à Micho [1], vis-à-vis de la *traverse*. Papa a déménagé ensuite à Chicoutimi, en arrière de chez le juge Gagné; j'avais trois ans dans le temps.

Papa fut aussitôt engagé à la boutique de Monsieur Price. Il partait en canot le matin vers six heures revenait le soir tard. Vu l'incommodité, il fit construire par mon oncle Poléon Dumont une maison de pièces à la Rivière-du-Moulin, à la place où est mon frère Johnny aujourd'hui. Lorsque le dehors fut achevé et qu'elle fut un peu habitable, on déménagea là. J'avais 21 ans à ce moment-là. C'était le temps: la maison en arrière de chez le juge Gagné était tout près de tomber dans l'écorre du Saguenay, qui se mangeait tout le temps.

A six ans papa m'envoya à l'école, sur la côte. Mon professeur était T.-Z. Cloutier. Son école était là où est le bureau du notaire Cloutier (puis des notaires Belleau et Riverin), près du couvent des Soeurs du Saint-Sacrement. Ensuite j'ai été à la classe de Mademoiselle Gagné, qui a marié Cloutier: c'était dans la maison où le Séminaire a commencé, en face du bureau Price actuel [2]. En même temps, Mlle O'Neil faisait la classe aux petites filles dans la même école. Mlle O'Neil a marié le juge Gagné.

A dix ans, j'ai commencé à faire le renard. Un jour, je voulais plus aller à l'école. Ça fait que je me sauve chez mon oncle Edouard Tremblay, à Sainte-Anne. Madame Christine Bouchard, notre voisine, m'a déclaré, et le soir ma soeur est venue me chercher en me disant de venir assister à la veillée et aux danses qui devaient se faire chez nous ce soir-là. Elle me promit que je ne me ferais pas disputer. Je me décide et j'y vas; mais en arrivant à la maison la mère avait les yeux gros comme le poing. Elle me rentre dans la chambre et me descend une volée; elle me couche sans souper et le lendemain matin elle me lève *bourrussement* pour l'école. Je lui ai répondu: "A l'école, j'y vas pû ! — Eh ben, si tu veux pas aller à l'école tu vas travailler. — C'est ce que je veux." Alors papa me fit entrer à la boutique de M. Price. Gueux ! que j'aimais ça ! Dans l'été je me fendis un doigt avec une hache. J'ai passé huit jours au lit, le

reste de la guérison debout. L'été suivante, mon frère Tit-Boise, Thomas Simard, Georges Vézina et moi, on mena les demoiselles Price aux Terres-Rompues chaque semaine. Elles étaient au nombre de quatre: c'étaient Mlles Mary, Jessie, Sems (?) et Louise Price.

J'ai été aux chantiers à douze ans. J'ai monté dans le bois pour la première fois dans l'automne avec William Tremblay, *foreman* de la Compagnie. On est montés dans la tête de la rivière à l'Ours, au lac des Iles. On a portagé pendant deux mois: des poêles, des provisions surtout. Il y a plusieurs *nuites* que j'ai passés sur une bûche à pleurer. Tous les deux jours on allait au dépôt, à 7 milles, chercher les provisions. On portageait à pied avec 60 livres sur le dos. Le reste du temps on bûchait et on coupait des chemins. Aux premières glaces les chevaux sont montés pour charroyer les billots à la rivière. On a fait ça durant 4 à 5 mois et on est descendus à Chicoutimi aux chantiers cassés. — C'est un nommé Lenarde (?) qui est venu montrer aux gens à faire cuire des *bines* (beans); avant, on les faisait cuire à l'eau et c'était pas mangeable.

Je n'étais pas seul aux chantiers à 12 ou 15 ans. Dans les premiers temps ils employaient beaucoup de jeunesses comme çà. Ils les gardaient après les chantiers cassés pour préparer la drave. On nettoyait les jetées et on faisait des *leviers de toff* [3]. C'était un brin d'épinette noire, bien pelé, effilé d'un bout, *chessé* au soleil; on se servait de ça pour rouler les billets à l'eau. Aujourd'hui, au lieu de ca, on se sert de *cantouque* (*cant hook*).

On était remontés vers la fin d'avril pour la drave. La drave a duré deux mois et demi. Après ca on est descendus chez nous. Dans l'automne *suivante*, j'ai monté camper dans Pikauba (sur la rivière Pikauba), au lac Kénogami. Notre *foreman* était mon oncle François Labbé. Là, dans Pikauba, j'ai travaillé deux hivers de suite. On bûchait 4 ou 5 mois de temps, on portageait, on nettoyait les jetées, on faisait des *leviers de toff*, etc. Là le règlement était plus dur. On était obligés d'attendre la drave dans le bois; seulement les gens mariés qui descendaient. On a dravé la rivière au Sable et la Décharge. On est arrivés ici à la Toussaint.

On a passé deux ou trois jours et on a remonté dans le bois pour ma deuxième année là. Ces deux hivers-là passés dans la Pikauba, j'ai monté dans le Bras-de-Labbé, découvert par François Labbé, mon oncle, d'où ce bras de rivière tient son nom. Le Bras-de-Labbé se trouvait à six milles de Pikauba. Là on a campé et on a portagé les provisions. C'était six milles et en plus on prenait 100 livres sur notre dos, au lieu de 60 comme au commencement. La dernière automne on allait chercher les provisions au lac Kénogamishishe, chez le *Foreman* Deschênes. C'est la première fois qu'on a portagé avec des chevaux.

Dans l'automne d'ensuite, M. David Price m'a envoyé au lac Saint-Jean. J'ai monté là avec Poléon Corneau; ça nous a pris quatre jours à monter. Une fois rendu, M. *Chartène* (Charlton), qui était *grand foreman* du Lac, m'a envoyé hiverner à Péribonka avec mon oncle Prudent Fornier. Là on a campé et on a coupé des chemins; ensuite on a fait des billots. Le portageage se faisait en barge; on prenait les provisions à la pointe du Petit Péribonka, à 7 milles de notre campe.

A la fin de mars on est tous descendus au Petit Pari (la Petite Péribonka) et là on a tendu les *baumes* (*booms*, estacades). Le plus long était d'une lieue. Pendant la drave, on montait au campe pour rafter [4] les billets afin de charger les *steamboats*. Quand on a eu fini ça on a monté dans la Chamouchouane pour faire la même chose.

L'automne suivante j'ai monté dans la Prudent (la rivière à Prudent), du nom de Prudent Fournier. J'ai passé deux hivers avec Prudent Fournier. La Prudent se jette dans la Métabetchouan. Là j'ai fait la même chose que l'hiver précédent. Après la drave de la Prudent, on est descendus faire la *rafte* dans la *gueule* (l'embouchure) de la Métabetchouan. Ça fini, on a descendus à Chicoutimi pour un mois.

Pendant ce temps, Mial Corneau puis moi, on s'achète une caisse de *djine* (*Gin*) et on monte la boire au Bassin, chez Palmyre Lapointe. On est restés là huit jours. Notre brosse finie, on redescend à la Rivière-du-Moulin pour repartir pour le bois. Dans le voyage on rencontre notre grand *foreman*, David Blair: "Comment ? vous êtes encore ici, vous autres ? Je vous pensais dans le bois. - On va partir demain pour monter au Lac. - C'est bon." Rendu au Lac, M. Charten me renvoya sur la Prudent pour travailler le bois (la menuiserie) sur la petite rivière à William Fraser, qui tombe dans la Métabetchouan. J'ai passé l'hiver à faire des *sleighs*. Au printemps on a dravé la rivière et on est descendus à la gueule de la Métabetchouan. Ensuite on a été envoyés à Grandmont (Saint-Gédéon) et après ça à la Petite Décharge. C'était Damase Boulanger qui comptait les billots.

Ensuite de ça, on est revenus à Chicoutimi. J'ai passé l'été à faire les foins. Dans l'automne j'ai été obligé de partir avec Louis Vallerand pour bâtir un *steamboat* au lac Saint-Jean. J'avais 19 ans. On a construit un bateau de 125 pieds de long, que les Price faisaient construire pour remplacer le précédent; il devait servir à traîner les billots de là à la Petite Décharge. C'est à la pointe de Métabetchouan qu'on le construisait. Le charpentier était Louis Vallerand; les hommes: Jérôme Saint-Onge, Majoric Gagné, un nommé Carbonneau, un Pelletier, Alexandre Gagnon, Alexandre Fraser, qui était le *couke* (*cook*), Onésime Boivin, Henri Boivin et moi. C'est tout.

Celui qui a été *compère* (parrain) de ce bateau-là, le connaissez-vous ? . . . C'est Monsieur Vallée, curé de Saint-Jérôme, avec la femme de Tommie Ross (Maggie McLeod). Je ne sais pas

comment ils l'ont apppelé. [5] Celui d'avant s'appelait *Le Barbeau;* il était tout noir et les deux bouts pointus.

En arrivant ici, M. David Price m'a engagé à sa boutique à bois avec papa et Poléon Dumont. Un automne M. David Blair voulut m'envoyer dans la rivière aux Chicots, le long de la Décharge; j'ai répondu: "Non". Ça fait que mes frères Johnny et Tit-Boise, Fardina Simard, Georges Vézina et moi, on s'est mis à scier du bois tous les jours. Une journée c'était Johnny, une autre Tit-Boise, une autre Fardina, une autre Vezina, une autre moi; puis ça recommençait. Le reste de la journée on jouait aux cartes chez Auguste Néron, dans la côte chez Isidore Gauthier.

Au mois de février, Joseph Godin s'est marié avec la veuve Gagné. Je lui servais de garçon d'honneur avec Mlle Célina Néron. Au bout de quinze jours je me suis marié avec ma fille d'honneur. Célina était fille d'Auguste Néron, charretier qui a mené la malle pendant cinq ans entre Hébertville et Roberval. Le restant de l'été, j'ai rien fait. Ensuite, j'ai rentré à la boutique à M. David Price avec papa et Poléon Dumont. Dans l'automne M. Sturton nous a *clairés,* disant qu'il y avait trop de parenté dans la boutique. On est allé voir M. Price et il nous a donné le radoub des voitures d'eau à faire. Au printemps suivant, papa a demandé à M. Scott pour m'avoir à la boutique pour la réparation des barges, parce que, dit-il, il n'y avait avait pas d'homme accoutumé comme moi. J'ai rentré là et quand mon père est mort, en 1891, j'ai pris sa place comme *foreman* de la boutique. [6].

---

(1) Il s'agit de Michel Tremblay appelé "Micho".

(2) Exactement sur la rue Morin dans le parc de l'école Pie X.

(3) J'avoue ne pas comprendre le sens de cette expression notée "douelles d'étoffe" par le jeune Gauthier. Le **cantouque** est un levier muni d'une pointe et d'un crochet mobile en acier.

(4) **Rafter** c'est encercler les billots au moyen d'une chaîne flottante de pièces de bois.

(5) Ce remorqueur, le deuxième sur le lac Saint-Jean, s'appelait le **Pionnier**. — Il y a ici confusion, soit pour la date soit pour le nom du parrain du vaisseau. L'âge que se donne notre héros, "19 ans", reporte en 1868; or l'abbé J.-B. Vallée n'arriva qu'en 1871. Au printemps de 1869 madame Ross demeurait au Poste, mais le curé de Saint-Jérôme était l'abbé Constantin. Nous n'avons pas le loisir de solutionner ce problème.

(6) M. Joseph Tremblay "Boise" est décédé le 25 mai 1937.

L'évêché de Chicoutimi en 75 ans

Mgr Dominique Racine, devenu évêque de Chicoutimi en 1878, demeura d'abord au Séminaire. Dans une maison où le personnel était à l'étroit, il n'occupait que deux petites pièces, l'une comme bureau, l'autre comme chambre à coucher. Le manque de ressources le forçait à remettre d'une année à l'autre la construction d'un évêché. Après un appel à ses diocésains, il s'y décida, et en attendant de pouvoir construire il acheta la maison du fromager Siméon Fortin, où il s'installa le 4 octobre 1887.

Cette maison, de 34 pieds sur 26, avec étage, était sise au bord de la rivière Saguenay. Elle fait partie de l'édifice de l'U.C.C., au numéro 533 de la rue Racine. Mgr Racine n'y résida guère plus d'un mois; le 10 novembre il entrait à l'Hôtel-Dieu pour y mourir.

La maison Fortin, première résidence de l'évêque de Chicoutimi en 1887. — Extrait d'une photo de 1890. NOTMAN PHOTOGRAPHIC ARCHIVES, McCord Museum, McGill University.

La maison Scott, deuxième résidence épiscopale en 1888-1890. — Extrait d'une photo d'une partie de Chicoutimi en 1881. Archives de la Société Historique du Saguenay.

La deuxième résidence épiscopale fut une autre maison située en avant de la partie est de l'évêché actuel. Ancienne maison de l'arpenteur Georges Duberger occupée ensuite par Jimmy Scott, elle fut habitée par Mgr Louis-Nazaire Bégin de la fin d'octobre 1888 à l'été de 1890. Elle fut démolie peu après.

La troisième résidence, un véritable évêché, fut construite en 1889-1890 par les soins de Mgr Bégin, d'après les plans de l'architecte Ouellet, de Québec. L'édifice, comprenant un rez-de-chaussée et deux étages, mesurant 88 pieds de façade sur 45 de côté. Assez vaste et assez solide, il put suffire aux besoins de l'administration diocésaine pendant soixante ans. Il a été habité par cinq de nos évêques: Mgr Bégin pendant un peu plus d'un an, Mgr Labrecque pendant 35 ans (1892-1927), Mgr Lamarche pendant 12 ans (1928-1940), Mgr Melançon depuis 1940 et Mgr Paré pendant 3 mois (mai, juin, juillet 1956).

La construction de l'évêché actuel a commencé à l'automne de 1955. L'édifice a été élevé en deux sections: la première à l'ouest de l'ancien évêché, elle fut occupée dès qu'elle fut logeable, à la fin de juillet 1956; la seconde après la démolition de l'ancien édifice, dont elle occupe la place. Construit d'après les plans de l'architecte Sylvio Brasard, cet édifice mesure 188 pieds de façade sur une largeur moyenne de 50 pieds. Il compte trois étages et sa façade a deux entrées semblables. Il est en pierre grise et les entrées sont en granit rose. On achèvera cette année les terrassements que la disposition du terrain exige.

L'évêché construit en 1889.

L'évêché actuel. — Photo Ellefsen.

La première chapelle de Saint-Alphonse de Bagotville

A l'occasion du centenaire de la première messe célébrée dans l'église actuelle de Saint-Alphonse de Bagotville, le 23 décembre 1862, nous sommes heureux de publier cette étude sur la première chapelle du lieu. Ce travail, magnifiquement documenté, tire au clair un problème d'histoire qui a longtemps paru insoluble. Il est complété par un plan et un tableau précis des établissements primitifs de Bagotville. Nous en sommes reconnaissants aux vaillants chercheurs qui, depuis plusieurs mois, s'attachent à amasser la documentation de l'histoire de leur petite patrie, Bagotville.

La Direction.

Le 15 octobre 1844, le Père Honorat arrivait à Saint-Alexis [1]. Il était accompagné des Pères Flavien Durocher, Médard Bourassa et Pierre Fiset. Monseigneur Signaï, alors archevêque de Québec, lui avait demandé de fonder une maison oblate au Saguenay. En même temps il le chargeait de la desserte de la paroisse de Saint-Alexis, de la desserte des postes canadiens échelonnés le long de la rivière Saguenay, depuis la rivière du Moulin jusqu'à Tadoussac, enfin du soin de toutes les missions indiennes tant du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean que de Chicoutimi et de la Côte Nord [2].

Un des problèmes qu'eut à régler le Père Honorat en arrivant à la Grande Baie fut de décider s'il était temps de doter le "village Chez-Mars" d'une chapelle. "Chez-Mars" était le nom donné alors à Saint-Alphonse de Bagotville. Il faut le dire: les choses étaient bien changées dans ce coin de la Grande Baie depuis ce jour d'octobre 1838 qui avait vu l'arrivée en ces lieux des deux premiers colons [3]. Des colons ? Mars Simard et Philippe Castagne ? Aujourd'hui ils nous apparaissent pour le moins autant entrepreneurs de bois que colons. Mars Simard [4] se tailla tout un domaine à l'entrée de la rivière que les Montagnais appelaient Waskuachaouipiou. dorénavant appelée Rivière à Mars. [5]. Philippe Castagne poussa plus loin, du côté de l'Anse à Benjamin Gaudreau, et là, il s'arrêta près d'un gros ruisseau qui descendait en cascades jusqu'au fond d'une baie pittoresque. C'est depuis ce jour que nous connaissons les noms de l'Anse à Philippe, du Ruisseau à Philippe et de la Côte à Philippe.

D'autres colons-bûcherons vinrent bientôt les y rejoindre. Le moulin que possédèrent conjointement les Vingt-et-Un et Mars Simard à l'embouchure de la rivière à Mars [6], ceux qu'on éleva ensuite à l'Anse à Philippe et à la rivière de l'Anse à Benjamin [7] attirèrent beaucoup de monde. Tandis que les émigrants de La Malbaie s'établissaient à Saint-Alexis, ceux de la Baie Saint-Paul et de Saint-Urbain gagnaient les rives de la rivière à Mars [8]. Chaque jour l'agglomération qui s'élevait aux environs du moulin de "Chez-Mars" prenait des allures de village. La nécessité de construire dans ce bourg une chapelle apparut bientôt; au mois d'août 1844, M. Charles Pouliot, premier curé de Saint-Alexis, s'ouvrait lui-même de cette nécessité à Mgr de Sidyme. Il l'avertissait que la Grande Baie pourrait dès l'année suivante se diviser en deux paroisses avec chacune un curé qui vivrait assez facilement de la dîme des grains [9]. Sans aller aussi loin que son prédécesseur à Saint-Alexis, le père Honorat constatait lui aussi, quelques jours seulement après son arrivée, que les habitants de l'autre côté de la rivière Mars-Simard avaient besoin d'un service religieux spécial. Il assurait son évêque qu'il prendrait les moyens de les satisfaire [10].

Voilà où en était rendue la question de la chapelle du "village Chez-Mars" à l'automne de 1844. Le père Honorat va s'atteler à la tâche. Il n'est pas homme à écarter les problèmes; pourquoi, se dit-il, ne pas prévoir pour l'immédiat la construction d'une bâtisse qui servirait à la fois d'école et de chapelle ? Les habitants ont besoin d'une école; ils se cherchent actuellement un professeur. Plus tard lorsque la population sera plus nombreuse, on songera alors à la construction d'une vraie église; à ce moment-là, l'ancienne chapelle pourra servir de presbytère. En attendant ces jours plus heureux, le bas et même le haut de la chapelle servira d'école [11] Honorat a trouvé la solution.

Dans des conversations qu'il a avec les gens de "Chez-Mars", il parle de son plan, de son projet de chapelle-école. L'idée fait son chemin. C'est alors qu'il convoque pour le 3 novembre 1844 une grande assemblée des habitants du village et des environs. Est-ce habileté de sa part ? il rassemble les gens dans une maison toute neuve qui n'est

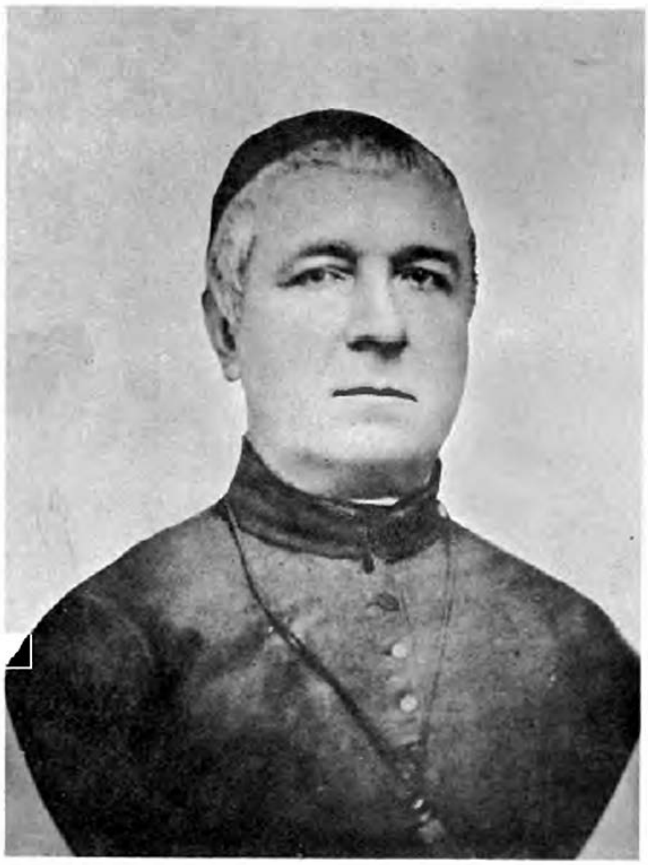

R. P. Jean-Baptiste Honorat, O.M.I.

pas encore tout à fait terminée. Le jeudi suivant, il rend compte à Mgr de Sidyme de cette assemblée. "Dimanche dernier, écrit-il, j'ai dit la messe de l'autre côté de la Baie, à la rivière Mars-Simard. Après j'ai fait une réunion. Ce n'est pas en haut de la rivière qu'ils veulent l'église. Il n'y a pas une voix pour cela. C'est au village qu'ils la veulent. Quelques-uns la voudraient à l'Anse à Benjamin, c'est-à-dire à une demi-lieu à gauche du village; mais ce ne sont que quelques intéressés et en très petit nombre. Au village, l'église sera en vue et surtout au centre de la population tant présente qu'à venir, puisque les terres qui sont naturellement de cette dépendance ne peuvent pas aller plus d'une lieu et demie de chaque côté: à droite, à mi-chemin de la Rivière du Moulin et à gauche, jusqu'au Poste des Boeufs sur le Saguenay, vers Chicoutimi. Tout le reste dépendra de la Rivière du Moulin ou d'une autre paroisse qui s'en formerait dans la suite sur le Saguenay. J'ai encore été content de ces bonnes gens sur tous les points que je leur ai présentés et, en ma présence, ils ont fait l'achat pour 70 louis ($280.00) de la maison dans laquelle j'ai dit la messe, qui est toute neuve, n'ayant pas encore été divisée à l'intérieur, et qui mesure 40 pieds de long par 30 pieds de large" [12]. Honorat est heureux: l'église s'élèvera au village, non pas en haut de la rivière, ni à l'Anse à Benjamin. En attendant des jours meilleurs pour la construire, on aura une chapelle temporaire qui servira en même temps d'école.

Le village "Chez-Mars" possède donc sa chapelle. Il va falloir maintenant la baptiser, lui donner un saint protecteur. Honorat jongle avec les saints; bientôt il arrête son choix, qu'il soumet à son évêque. Pourquoi ne pas donner saint Marc comme patron de la nouvelle desserte ? Ce nom aurait l'avantage de rappeler aux générations futures le prénom de celui qui fut le premier colon de ces lieux, Mars Simard. Disons en passant que le nom propre Mars possédait alors une autre orthographe que celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Nos pères prononçaient Mars tout comme aujourd'hui, mais on écrivait Marce ou simplement, comme le fait toujours le père Honorat, *Marc*. Un autre patron proposé était aussi Saint-Alphonse-Marie-de-Liguori. Ce dernier patron avait la préférence du père Honorat. Saint Alphonse n'avait-il pas été toute sa vie le protecteur des petites gens, des pauvres ? Or au village "Chez-Mars", les pauvres ne manquaient pas [13]. Toujours est-il qu'au Registre de la paroisse de Saint-Alexis, on peut lire aujourd'hui le texte suivant tracé de la plus belle main du père Honorat: "Sous la date du 20 décembre 1844, Mgr l'archevêque de Québec autorise le père Honorat à donner pour patron de l'église de l'autre bord de la Grande-Baie, saint Alphonse-Marie-de-Liguori" [14].

On prit plusieurs semaines pour transformer en chapelle et achever la maison achetée le 3 novembre. Le travail ne fut complètement terminé qu'à la veille de la fête de Noël. Aussi la messe de minuit de 1844 est-elle une date mémorable dans les annales de l'histoire de Saint-Alphonse. Cette messe de minuit fut en même temps la première messe célébrée dans la maison ainsi restaurée et la première messe de minuit célébrée sur ces bords de la Grande Baie. Le Père Honorat, qui avait été le premier responsable de ces deux événements, tint à célébrer lui-même. Après la cérémonie, il en fit le rapport à son évêque: "Tous les habitants de ce bord, écrit-il, assistèrent à la messe avec grand contentement et avec beaucoup d'édification" [15].

Le temps était arrivé de donner à la desserte des administrateurs légaux, des syndics. A la fin de février 1845, les habitants firent l'élection de leurs premiers syndics. "Furent nommés les premiers pour cette place, MM. Marc Simard, demeurant au village, Denis Boivin, père, pour la campagne à droite du village et François Tremblay pour l'Anse à Benjamin" [16]. Il est à noter que Denis Boivin, père, avait été élu, en janvier 1843, marguillier à Saint-Alexis, à titre de représentant des habitants de "l'autre côté de la Baie"; cette élection de 1843 fut la première de marguilliers de tout le Saguenay. L'organisation du corps des syndics de Saint-Alphonse se compléta le 21 mars par la nomination de Thomas Ratté, père, et de Jean Noël dit Letanneur [17].

Le Père Honorat bénit lui-même solennellement la chapelle le 9 de mars "en présence d'un grand concours de fidèles que la chapelle pouvait à peine contenir" [17 bis]. Fait qui mérite d'être signalé dans l'histoire de l'humble édifice: "A la suite de la bénédiction de la chapelle et de la messe solennelle que nous y avons célébrée ce jour, nous avons fait dans ce même lieu nouvellement dédié au culte divin, sous la protection du nouveau patron de la contrée, une réception nombreuse de Tempérants Totalistes dont nous avons réuni les noms au catalogue de la paroisse de la Grande Baie" [17 bis].

Nous regrettons quelquefois de ne posséder aucune photographie de Saint-Alphonse de ce temps-là. Nous verrions noir sur blanc l'état des choses. A son défaut nous avons un plan inédit de Saint-Alphonse au printemps 1845, et un rapport de 36 pages manuscrites qui l'accompagne, le tout laissé par l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger, chargé à ce moment-là du premier arpentage de ces lieux. Avant d'entreprendre un arpentage définitif, Duberger fut obligé de faire un inventaire complet de tout ce qu'il y avait sur les lieux. Ici on n'était pas en pleine forêt; il y avait des gens d'installés un peu partout, des gens qui avaient des droits de premiers occupants. L'arpenteur devait en tenir compte pour ne point commettre d'injustice. Duberger passa donc tout le printemps de 1845 à prendre des notes, à mesurer maisons, hangars, étables, granges, moulins à scie, etc. Il inscrivit les noms des propriétaires, donna la grandeur des bâtiments, les matériaux dons ils étaient construits; il mesura également la superficie des défrichés, indiqua la quantité de grain qu'on se proposait de semer au printemps. En somme 36 pages d'un texte unique pour l'histoire de Saint-Alphonse [18].

Nous publions à la suite de cet article le plan en question en l'accompagnant de quelques explications; quant au rapport, il nous est impossible de le donner en entier. Contentons-nous d'un bref résumé. Dans la campagne qui entoure le village, Duberger dénombre 54 maisons, 71 granges-étables, 6 moulins à scie et un moulin à farine. Au village même, 49 maisons, 12 granges-étables, un magasin, 2 forges, 2 moulins à scie, 2 quais, etc. Détail infiniment précieux: Duberger signale nommément la chapelle-école, la situe et répond ainsi à une question qu'on se posait depuis longtemps: le lieu où s'élevait la première chapelle de Saint-Alphonse.

Laissons l'arpenteur nous y conduire lui-même. A la fin de juin 1845, Duberger a terminé son travail préliminaire d'exploration. Il entreprend le tracé des rues de ce que son bureau chef de Kingston appelle Bagot Town, Bagotville. Le 28 juillet, il a terminé le tracé de la rue Bagot et au sujet du tracé de cette rue, il écrit ce jour-là à son chef, M. D.-B. Papineau: "In tracing such a street, there would be no material obstructions with the exception of two buildings, number 13 and 16, to be avoided, the others habitations considered of trifling value" [19]. Donc, comme nous l'apprend l'arpenteur, pas d'obstacle important dans le tracé de la rue Bagot, exception faite de deux constructions, le numéro 13 et le numéro 16. Or dans son travail préléminaire, il a décrit soigneusement chacune de ces constructions. Au numéro 16, il a écrit: "Maison d'Ismaël Tremblay, 25 x 30, en "bois rond", l'une des plus belles maisons du village". Au numéro 13, "CHAPELLE", 30 x 40, l'étage supérieur est employé comme classe" [20]. Il faut donc en conclure que la première chapelle de Saint-Alphonse s'élevait en plein milieu de ce qui est aujourd'hui la rue Bagot, à peu près à l'intersection de celle-ci avec la rue Elgin [21].

On aimerait peut-être connaitre les voisins immédiats de la chapelle. Du côté droit en allant vers la paroisse Saint-Marc, il y avait MM. E. Girard, Roger Côté, Vildebon Larouche, Eusèbe Girard, Adolphe Vandal, Joseph Rousseau; du côté gauche, Ismaël Tremblay, Baptiste Moreau, Israël Tremblay (le premier professeur au Saguenay), Benjamin Perron, (le sacristain d'alors), enfin Patrice Simard, Placide Boivin, Paul Bouchard, etc. [22].

Les gens de Saint-Alphonse étaient bien fiers de leur chapelle... cependant ils n'étaient pas complètement heureux. Il leur manquait quelque chose. Ces colons natifs des vieilles paroisses de Charlevoix gardaient toujours dans leurs coeurs le souvenir de ces cloches qui sonnaient à toutes volées à l'Angelus et aux jours de fêtes. Il manquait une à leurs coeurs. Noël de 1845 arrivait. . . le temps des étrennes aussi. Voici ce qu'on peut lire dans le Registre de la paroisse de Saint-Alexis: "La veille de Noël 1845, immédiatement avant de chanter la messe de minuit, la population de cette localité et des environs étant réunie dans la chapelle de Saint-Alphonse-Marie-de-Liguori, le père Bourassa, missionnaire oblat, délégué *ad hoc* par le Révérend père Honorat, supérieur des missionnaires du Saguenay, a béni solennellement la première cloche destinée à cette chapelle. On lui a donné les noms de Marie-Alphonsine-Adèle. Le parrain a été William Sammon et la marraine. . . . ." [23]. Hélas, l'espace est resté en blanc.

Nous ne pouvons pas décrire ici tous les gestes, toutes les cérémonies religieuses qui se célébrèrent dans notre chapelle. Disons seulement qu'on y a célébré la messe dominicale toutes les fois qu'il y avait un Père de disponible à Saint-Alexis. Malheureusement, au goût des gens, les Pères étaient trop souvent absents, obligés qu'ils étaient de visiter les différents postes des missions. On a dû y faire des baptêmes; le registre d'état civil n'en fait cependant aucune mention. Aucune sépulture: on n'avait pas encore de cimetière à Saint-Alphonse et les inhumations se faisaient toujours à Saint-Alexis. Peut-être y a-t-on fait quelques mariages; rien de certain. Il ne faut pas oublier que Saint-Alphonse n'était alors qu'une desserte de la paroisse de Saint-Alexis.

Au moment de l'achat de la chapelle-école, le 3 novembre 1844, le Père Honorat avait fait faire une souscription chez les gens. La somme de 70 louis avait vite été couverte. Le contrat d'achat stipulait cependant que si au bout d'un an la fabrique de Saint-Alphonse ne pouvait pas payer complètement les 70 louis, elle serait alors obligée de payer une somme additionnelle de 5 louis. Honorat voyait arriver le jour de l'échéance et il avait encore 25 louis à trouver. Près de la moitié de ceux qui avaient souscrit étaient pour le moment dans l'impossibilité de verser le montant complet de leurs souscriptions. Il était inquiet. $100.00 était une grosse somme en 1845. Dans une lettre qu'il adresse à Mgr de Sidyme, le Père Honorat lui parle de son embarras [24]. Un mois plus tard, le 14 août 1845, il revient sur le même sujet. Alors il propose à son évêque l'emprunt par Saint-Alphonse, à la Propagation de la foi, de la somme dont il a besoin. "Saint-Alphonse, ajoute-il dans sa lettre, pourra bientôt rembourser. La récolte a bonne apparence et les gens feront leur devoir" [25]. Dans le Registre de Fabrique de Saint-Alphonse, on trouve un bout de papier presqu'illisible et qui est là on ne sait pas trop pourquoi, à première vue. Nous savons maintenant pourquoi on l'a conservé. Voici ce qu'on y lit: "Reçu de M. Cazeau, prêtre, la somme de 25 louis courants pour l'achat d'une maison servant de chapelle à Saint-Alphonse, Grande Baie, Saguenay. La dite somme a été votée par la Propagation de la foi". Le papier porte la signature du Père Honorat et est daté du 10 octobre 1845. A gauche, en bas, on a inscrit la phrase suivante: "Reçu remboursement de la somme ci-dessus mentionnée, 7 octobre 1849, Québec, Cazeau, prêtre" [26].

Le Père Honorat entrevoit déjà la construction de la future église paroissiale. Il commence à s'y préparer. Le 14 août 1845, il écrit à Mgr de Sidyme qu'il en a choisi le terrain avec l'arpenteur. "C'est la plus belle place, dit-il. Sur le terrain, il n'y a qu'une seule maison, la meilleure certainement et la mieux bâtie de tout le village. Nous nous la procurerons pour 50 louis. Le propriétaire m'en demande 60 louis et me promet la préférence. Cette maison pourrait servir longtemps de presbytère convenable. Tout auprès on bâtirait l'église paroissiale, tout à fait sur le bord de l'eau. Elle serait vue à sept lieux dans le bas Saguenay. Alors nous aurons notre école, la chapelle actuelle, notre presbytère, la maison dont je viens de vous parler, et enfin, le plus bel emplacement qu'il y ait dans la place pour y bâtir l'église et ses dépendances" [27]. On reconnait dans cette description le site de la seconde chapelle, celle de la "butte".

En 1845, le Père Honorat fit de beaux rêves au sujet de Saint-Alphonse; les choses y allaient tellement bien. Hélas ! il ne comptait pas avec les malheurs qui devaient s'abattre sur ce petit coin de la Baie au printemps de 1846. Ce printemps-là fut sûrement le moment le plus noir de toute l'histoire de Saint-Alphonse.

Ce fut d'abord la maladie qui s'abattit sur tout le Saguenay et qui n'épargna point nos bords. Laissons le Père nous décrire lui-même ce malheur. "Depuis que je suis seul (ses compagnons sont partis pour les missions), on dirait que la maladie augmente tous les jours. Il n'y a point de maison à Chicoutimi qui ne compte un scorbutique. A la Grande Baie, il y a aussi un très grand nombre de personnes atteintes de ce mal qui est très souffrant, qui est très long et qui a déjà donné la mort à quelques-uns. Ajoutez à cela la maladie des femmes enceintes qui les mettent presque toutes en danger, cette année le scorbut s'y joignant, il atteint chez elles des symptômes bien extraordinaires; déjà plusieurs sont mortes à la suite de leurs couches. Je suis entré hier à Chicoutimi dans une maison où j'ai trouvé une vingtaine de jeunes gens restés des chantiers de l'hiver, se disposant à partir pour leurs paroisses et atteints de la maladie qui règne ici. Le docteur attribue la cause au genre de nourriture qui n'est autre que le gros lard anglais. De tout l'hiver, on n'a pas eu une seule patate pour tout le monde des chantiers et pour les autres. Depuis longtemps, il n'y a plus ni beurre, ni sucre. Le docteur défendant le lard à ces malades, il ne leur reste à manger que de la farine détrempée dans de l'eau" [28].

Au moment où la maladie était à son paroxysme, survint l'événement fatal du 5 mai 1846. Ce jour-là, le feu fit table rase de tout Saint-Alphonse. Il faisait une chaleur excessive depuis plusieurs jours; le temps était au beau et les cultivateurs achevaient leurs semailles. Tous les hommes étaient absents des maisons; les uns travaillaient à leurs champs, les autres, le long des rivières, à la "drave". Vers les onze heures de l'avant-midi, s'éleva un grand vent du nord-ouest. Il semble que le feu prit origine au Grand Brûlé, le village de Laterrière actuel [29]. Sous la poussée du vent, il prit la direction de la Grande Baie. En deux petites heures, il avait rasé toute la vallée de la rivière à Mars, toute la concession des Villeneuve (le rang Saint-Anicet), presque toutes les maisons du village, les moulins, les quais, la chapelle-école, etc. Le feu balaya aussi le Poste Saint-Martin et détruisit une bonne moitié des maisons entre les deux rivières. Il consuma également la bonne moitié du village de Saint-Alexis. [30].

Vers les deux heures de l'après-midi, c'en était fait: les habitants de Saint-Alphonse étaient tous ruinés. Ils avaient beau regarder vers leur chapelle; elle aussi s'était envolée, mêlant sa propre fumée à celle de leurs maisons, de leurs granges, de tout ce qu'ils avaient de plus cher. C'est ainsi que disparut après seulement un an, six mois, deux jours la première chapelle de Saint-Alphonse.

Abbés LEONIDAS LAROUCHE
et JEAN-PAUL SIMARD

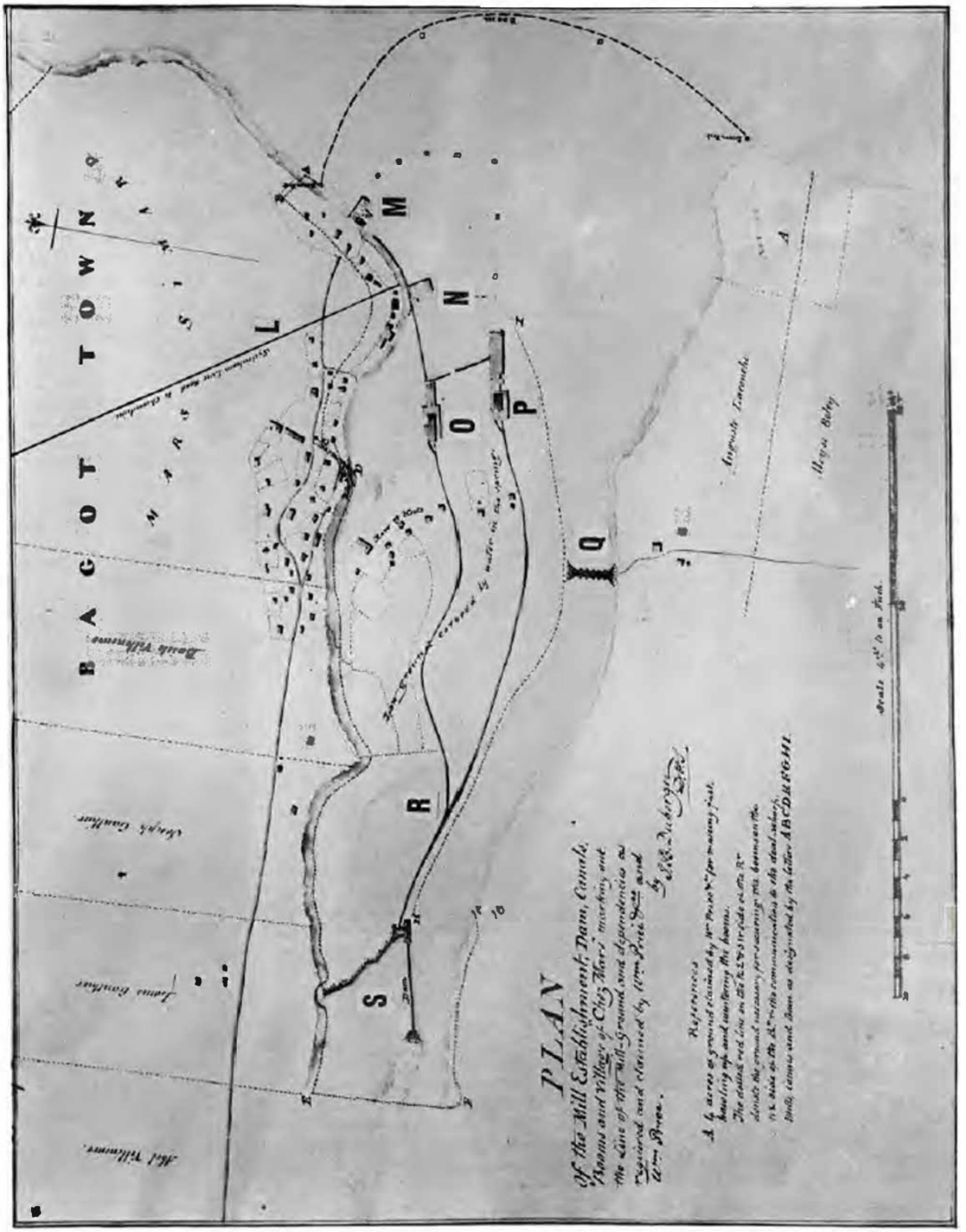

Plan du village de Bagotville en 1845 par J.-B. Duberger.

Plan de Bagotville en 1845

par l'arpenteur J.-B. Duberger

Courtoisie de M. Georges Côté, Directeur du Service d'Arpentage, et de son assistant, M. L. Dionne, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Presque toutes les habitations d'alors sont groupées sur la rue Bagot, entre les rues Albert et Durham. A peu près au centre de ce petit village naissant s'élève la maison qui servit de chapelle-école depuis l'automne de 1844 jusqu'à l'incendie du 5 mai 1846.

LA LIGNE DU CHEMIN SYDENHAM (L) ou GRAND-LIGNE.

Le 30 juillet 1842, pour donner suite aux promesses de lord Sydenham, [31] l'Arpenteur général de Kingston adresse des instructions a J.-B. Duberger, à La Malbaie, pour tirer une ligne entre l'embouchure de la rivière à Mars et le Poste du Roi à Chicoutimi [32]. Cet arpentage préliminaire devait servir de base au tracé des limites des Townships Bagot, Cimon, Chicoutimi, Laterrière et Jonquière. Il fut effectué au cours du mois d'août 1842.

Au point de depart de cette ligne, on remarque le quai des Price (N) et, un peu à droite, celui de Mars Simard (M). Le 7 août 1845, Mars Simard, à titre de premier possesseur, vend "la moitié du hangar, de la cave, du quai, du terrain, du bois et de la pierre..." à son ci-devant associé et beau-frère Ignace Gravel [33]. Les établissements de Mars Simard s'élèvent tout près de ce quai.

Le pont (Q) sur la rivière à Mars figure à peu près au même endroit qu'aujourd'hui.

LES MOULINS SUR LA "BATTURE".

L'écluse (S) était construite à la place du pont du chemin de fer actuel, vis-à-vis le prolongement de la rue Saint-Louis. Une dalle (R) bifurquait pour amener l'eau aux deux moulins.

Le premier moulin (O) se trouvait à deux cents pieds environ à l'Est de l'aréna actuel. En 1842, Mars Simard et la Société des Vingt-et-Un en sont les possesseurs à parts égales. La part des Vingt-et-Un fut achetée par William Price Co. en 1842, et celle de Mars Simard par les mêmes en 1844 [34]. L'autre moulin (P), dit moulin des Lambert, situé près de la rivière et à un arpent environ du premier, fut construit en 1843 par une Société comprenant: a) les fils de Lambert Simard (Sixte dit "Exite", Vital, Grégoire, Alexandre et Hippolyte); b) Désiré Girard, beau-frère de Sixte et de Grégoire Simard; c) Jacques (Jacot) Girard, forgeron. Ce moulin fut acheté par William Price le 5 septembre 1843, alors qu'il n'était pas encore tout à fait terminé [35]. Ces deux moulins furent détruits par l'incendie de 1846 et un seul fut reconstruit par les Price à la place du premier.

LES PREMIERS DEFRICHEURS DU SITE ACTUEL DE BAGOTVILLE.

DAMASE POTVIN. - Son lopin de terre et ses bâtisses, qui n'apparaissent pas sur ce plan, étaient situés à l'extrémité Nord du boulevard Damase Potvin, ainsi nommé, comme on le sait, en l'honneur d'un autre Damase Potvin, écrivain. Ce premier Damase Potvin, peu connu, émigra à Hébertville vers 1854 où il décéda en 1863 à l'âge de 65 ans.

THOMAS RATTE. - Sa maison, qui ne figure pas non plus sur ce plan, était sise au bord de la Baie, un peu au Sud du quai actuel. Il possédait toute cette bande de terre, au pied des caps, sur laquelle fut tracée une partie de la rue Victoria; une partie du terrain du cimetière actuel lui appartenait aussi. Thomas Ratté, "des plus ardents à témoigner la reconnaissance et à suivre nos directions", nous dit le P. Honorat, fut inhumé à Saint-Alphonse le 20 mars 1874 à l'âge de 86 ans.

MARS SIMARD. - Le premier et le plus important défricheur de toute la partie centrale du site de la paroisse de Saint-Alphonse; premier possesseur d'une partie du terrain du cimetière actuel et du quartier Bellevue; ses granges et étables mesurent 103 pieds. Homme très habile en affaires, associé des Vingt-et-Un et des Price, il possède son quai et ses goëllettes pour le commerce du bois. Voyant la plus belle partie de ses terres réservée par le gouvernement pour la future ville de Bagot, il dut se choisir un autre domaine dans le Township Laterrière, dès le printemps de 1846. Il devint alors l'un des fondateurs de la paroisse de Notre-Dame du Grand-Brûlé avec le petit groupe du Père Honorat.

BASILE et LOUIS VILLENEUVE. - Ces deux frères faisaient partie de la Société des Vingt-et-Un. Les fils de Basile sont: Résimond, P.-Trefflé, Basile, Ephrem et Onésime. Ceux de Louis: Abel, Louis (Louison), Jules, Isaïe, François et Thomas. Résimond Villeneuve défricha le lot sur le milieu duquel fut tracée la rue Durham. Le 9 novembre 1852 il achète, conjointement avec Benjamin Gaudreault (fils), le moulin à scie du Tableau appartenant à Grégoire Savard. Le 20 avril 1868, il épousait Marguerite Savard, veuve de Peter Mcleod, père. Il donna son nom au "lac à Résimond". Les fils de Louison (Georges, Thomas-Louis et Auguste) s'établirent à la Descente-des-Femmes. Abel et Isaïe (qui émigra aux Terres-Rompues) furent les premiers possesseurs et défricheurs des lots compris entre ceux de François Brassard et le boulevard Chanoine-Gaudreault. Louis Villeneuve, père, fut inhumé à Sainte-Anne de Chicoutimi le 29 novembre 1875 à l'âge de 81 ans et 3 mois.

LOUIS GAUTHIER DIT LAROUCHE et son frère JOSEPH. - Louis (Louison) Larouche, beau-frère de Louis et Basile Villeneuve (pères), vraisemblablement donna son nom à la rue Saint-Louis qui passe sur son lot. Ses descendants émigrèrent à Chicoutimi.

La rue Saint-Jean se trouve sur le milieu du lot occupé par Joseph Larouche. Ce dernier émigra aux Bergeronnes, vers 1870, avec sa famille de 12 enfants. Ces deux Larouche, renommés pour la construction d'écluses, achetèrent, en 1845, le moulin à scie de Denis Boivin (père) érigé sur le ruisseau Rouge; en 1850. ils vendent à Benjamin Savard leur part d'un moulin à scie qui semble être le développement du moulin à farine de François Maltais.

FRANCOIS MALTAIS. - Membre de la Société des Vingt-et-Un et premier possesseur de la terre autrefois occupée par François Brassard. C'est François Maltais qui, en 1843, construisait le premier moulin à farine de Saint-Alphonse, en même temps que les Price construisaient celui de Saint-Alexis. Vers 1847, il alla s'établir dans le rang qui porta longtemps le nom de "rang des Maltais" (rang Saint-Joseph), avec son fils Alexandre, beau-frère de Thomas Boivin et père des abbés Alexandre et Amédée Maltais. Le fils aîné de François, Joseph ("José"), demeura à Bagotville et y décéda en 1902.

L. Larouche et J.-P. Simard

REFERENCES

1 — Archevêque de Québec, PP.O, vol. I, pièce II; Honorat à Sidyme, 16 octobre 1844.

2 — Idem, registre des lettres, vol. 21, p. 102; aussi Insinuations N, p. III.

3 — Archives du Séminaire de Chicoutimi, manuscrit de l'abbé Martel: "Notes sur le Saguenay", p. 6.

4 — Voir plan, page 16.

5 — C'est le nom donné par les Montagnais à la rivière à Mars. Ce nom n'apparaît sur aucune des quatre cartes du Père Laure. La plus ancienne, (la grande carte, 23 août 1731, Rousseau, no. 29) indique le cours de deux rivières, celui de la rivière à Mars et celui de la rivière Ha Ha, mais les deux semblent se rejoindre en un certain point pour ensuite se déverser ensemble dans la Grande Baie. Les autres cartes du même Père (1731-1732, R. 30 - 1733, R. 33 - 1732-1733, R. 32) ajoutent des précisions sur le cours de nos deux rivières. Ici elles apparaissent comme deux rivières bien différentes qui se jettent séparément dans la Grande Baie. Le Père Laure ne donne aucun nom; ces cartes indiquent cependant le lac Ha Ha et l'appellent Ouach-Ouachkagaman. Les géographes Bellin (1744), Carver (1776), Holland (1838) ajoutent les noms montagnais de nos deux rivières. La rivière à Mars se nomme: Ouaskaouachaouipiou, ou Waskuachouipiou, ou encore Waskochouipiou. Quant à la rivière Ha Ha, elle reçoit les noms de Ouabouchkagama ou Wabuskagama. Pour les deux rivières, l'orthographe varie; mais il est facile de constater qu'il s'agit toujours d'un même mot indien.

Bayfield (1830) semble à l'origine de la confusion qui a existée entre les deux noms. Sur la carte qu'il publia en 1830, il donne à la rivière à Mars le nom indien de la rivière Ha Ha. Cette erreur est ensuite répétée sur les cartes de Richardson (1857) et Orlebar (1860) qui n'ont fait que reproduire, semble-t-il, la carte de Bayfield.

N.B. Toutes ces cartes sont aux archives de la Société Historique du Saguenay.

6 — Archives de la Société Historique du Saguenay, document 64.

7 — Québec, archives des Arpentages, B. 25.

8 — Martel, op. cit. p. 14.

9 — Evêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 9, cote 5, vol. 3, pièce 8; Pouliot à Mgr de Sidyme, 22 août 1844.

10 — Archevêché de Québec, PP. O. vol. I, p. II; Honorat à Signal, 14 novembre 1844. Evêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 9, cote 5, vol. 3, pièce 10.; Honorat à Cazeau, 2 novembre 1844.

11 — Archevêché de Québec, PP. O. vol. I, p. 12: Honorat à Sidyme, 14 novembre 1844.

12 — Archevêché de Québec, PP. O. vol. I, p. 12; Honorat à Sidyme, 7 novembre 1844.

13 — Idem.

14 — Maison provinciale des Oblats, Montréal, Dossier Saguenay, Registre de la paroisse de Saint-Alexis, p. 12. Archevêché de Québec, Registre des lettres vol. 12, p. 134.

15 — Archevêché de Québec, PP.O. vol. 1, p. 15-16; Honorat à Sidyme, 28 décembre 1844.

16 — Maison provinciale des Oblats, Montréal, Dossier Saguenay, Registre de la Paroisse de Saint-Alexis, p. 2.

17 — Idem, p. 2.

17 bis. — Extraits de l'acte inscrit au registre de Saint-Alexis, p. 4.

18 — Archives des Arpentages, Québec, B. 1-1; B.25.

19 — Idem, B. 1-1.

20 — Idem, B. 1-1.

21 — Quatre plans du village de Bagotville, datés de 1845 à 1852, indiquent les deux édifices en plein milieu de la rue Bagot, à une centaine de pieds du côté droit. coin des rues Bagot et Elgin.

22 — Archives des Arpentages, Québec, B. 1-1.

23 — Maison provinciale des Oblats, Montréal, Dossier Saguenay, Registre de la Paroisse de Saint-Alexis, p. 4.

24 — Archevêché de Québec, PP.O., vol. I, p. 29-30-33.

25 — Archevêché de Québec, PP.O. vol. I, p. 33; Honorat à Sidyme, 14 août 1845.

26 — Archives de la paroisse de Saint-Alphonse, Registre de la Fabrique; p. 240.

27 — Archevêché de Québec, PP.O. vol. I, p. 33; Honorat à Sidyme, 14 août 1845.

28 — Archevêché de Québec, PP.O. vol. I, p. 48-49; Honorat à Sidyme, 1er mai 1846.

29 — Les documents du temps appellent cet endroit "Saint-Bruno", patronyme donné par nos Pères en l'honneur de leur supérieur provincial d'alors, le T.R.P. Bruno Guigues; le Père Guigues le fit changer pour celui de "Notre-Dame de Laterrière" en mettant la mission sous le patronage de l'immaculée Conception.

30 — Evêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 9, cote 5, vol. 3, pièce 18; aussi Archevêché de Québec, PP.O. vol. I, p. 52-58; aussi Le Canadien, les mois de mai, juin, juillet 1846; aussi Saguenayensia, vol. 2, no. 6, pp. 148 à 150.

31 — Charles-Edward Poulett Thompson, mieux connu sous le nom de Lord Sydenham, gouverneur du Canada de 1839 à 1841.

32 — Archives des Arpentages, Québec, Instructions, vol. 5, p. 90.

33 — Archives Ignace Gravel, 1845, p. I; ces archives sont conservées chez Mme Ernest Gravel, Bagotville.

34 — Société Historique du Saguenay, document 64.

35 — Archives judiciaires, La Malbaie, John Kane, n. 1008.

N.B. - Vient de paraître aux éditions "Rayonnement", 2585 Letourneux, Montréal, une biographie du père Jean-Baptiste Honorat, par Gaston Carrière, O.M.I.

La généalogie

La généalogie, "c'est la science qui a pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des différents membres d'une famille". [1].

C'est la science qui "d'un bond nous transporte dans un lointain passé. . ." [2]; c'est la science qui reconstituera anneau par anneau la chaîne de nos ancêtres et la prolongera sûrement jusqu'à nos origines.

Cette science, quoi qu'on en pense, remonte aux époques les plus reculées de l'histoire. Son usage était répandu non seulement chez les familles les mieux blasonnées, mais aussi chez le peuple, où partout, beaucoup mieux qu'aujourd'hui, on avait un véritable culte des ancêtres.

Les Chinois semblent être ceux chez qui, ce souci de la généalogie se soit le mieux conservé. Cela s'explique facilement lorsque l'on sait la vénération sincère et profonde que les gens du Céleste Empire conservaient envers leurs ancêtres.

Déjà au livre de la Génèse, au chapitre 5, on trouve une généalogie, celle d'Adam et de sa descendance jusqu'à Noé.

Les évangélistes saint Mathieu et saint Luc nous donnent également deux généalogies de Jésus-Christ.

Ceci nous prouve que la généalogie est une science très ancienne et qui s'est perpétuée à travers le temps et l'espace jusqu'à nous.

La généalogie est aussi une source de connaissances très intéressantes et qui de plus en plus est appelée à jouer un rôle d'importance dans l'histoire.

Pour nous Canadiens français, nous avons une raison particulière d'aimer la généalogie, puisque nous sommes le seul peuple en Amérique et même dans le monde à pouvoir remonter jusqu'à l'origine de notre race, soit au tout début de la colonie canadienne.

"La généalogie, nous dit Mlle Jeanne Grégoire, ouvre des horizons, elle met sous les yeux tout ce que peut évoquer de grand, de noble, un nom légué par un valeureux pionnier et transmis de génération en génération par les liens du sang. Elle est la pierre d'angle sur laquelle repose le respect des traditions qui fécondent la foi, le maintien et le développement de l'esprit familial, national et patriotique au cours des siècles". [3].

Casimir Hébert, qui s'est attaché à l'histoire de nos noms de famille en plus de la généalogie, écrit: "La généalogie, c'est de l'histoire, de celle qu'on est convenu d'appeler "petite" mais qui pave la route à l'histoire dite "grande"."

(1) Préface de Marcel Trudel dans *Généalogie de la famille Trudel en Amérique*.

(2) Jos.-E. Gravelle, prêtre, *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française*, vol. I, page 158.

(3) Jeanne Grégoire, *A la recherche de nos ancêtres*.

Il est donc admis aujourd'hui, tout au moins par les gens bien pensants, que la généalogie et l'histoire des familles sont des choses d'intérêt public et qu'elles servent à nous attacher davantage à notre petite comme à notre grande patrie. Connaissant mieux nos ancêtres nous en arrivons vite à la conclusion que la généalogie bien comprise est une merveilleuse école de patriotisme.

Nous sommes tous les conséquences d'une suite ininterrompue de générations, de gens qui, même s'ils sont pour la plupart inconnus de nous, sont présents dans cette chaîne dont nous sommes nous-mêmes un chaînon et qui se continuera dans l'avenir. Et tout cela pour la plus grande gloire de Dieu et la continuation de notre race canadienne-française.

"La bénédiction de Dieu, a dit Frédéric Ozanam, est sur les familles où l'on se souvient des aïeux".

Léonidas Bélanger

Questions et réponses

La région du Saguenay possède plusieurs maisons d'hospitalisation; pourrait-on nous dire à quelle date chacune a été établie et par qui elle est tenue?

La première de ces maisons au Saguenay est l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Un petit Hôpital de Marine avait été construit à Chicoutimi en 1882, mais il n'a été vraiment hôpital qu'en 1884, lorsque les religieuses Hospitalières de la Miséricorde en ont pris charge.

L'Hôtel-Dieu Saint-Michel, à Roberval, date de 1918 et est tenu par les Hospitalières de la Miséricorde.

L'Hôpital Général du Saguenay, à Arvida, a commencé en 1927: l'édifice actuel date de 1959. Il est tenu par un personnel laïque.

L'Hôtel-Dieu de Hauterive fut établi en 1950; il est tenu par les Hospitalières de Saint-Joseph.

L'Hôpital Sainte-Elisabeth, à Roberval, fut ouvert en 1952 par les Petites Franciscaines de Marie, qui continuent de le tenir; il est surtout un foyer pour vieillards et handicapés.

L'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, à Dolbeau, date de 1953; il est tenu par les Hospitalières de la Miséricorde depuis 1955.

L'Hôtel-Dieu du Christ-Roi, à Alma, est né en 1954; il est tenu par les Hospitalières de la Miséricorde.

L'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de l'Assomption, à Jonquière, a été établi en 1955; il est tenu par les Hospitalières de la Miséricorde.

La clinique Saint-Joseph, tenue par les Antoniennes de Marie, a précédé cet hôpital de 1938-1955.

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à Sept-Iles, établi en 1957, est tenu par les Soeurs de la Sainte-Famille.

L'Hôpital Foyer Saint-Jérôme à Métabetchouan, en même temps foyer pour les vieillards, ouvert en 1958, est tenu par les Soeurs Sainte Marie de la Présentation.

L'Hôpital Saint-Alexandre, aux Escoumins, érigé en 1956, est en plus un foyer pour vieillards; il est tenu par les Servantes du Saint Coeur de Marie.

L'hôpital de Port-Cartier, établi par la compagnie Quebec Cartier Mining en 1961, est tenu par un personnel laïque.

Smith MEUBLES ltée

Coin Cartier et Montcalm
CHICOUTIMI, P. Q.

se chausser
chez ABEL
c'est réussir
un point
formidable

Abel CHAUSSURES INC.
Ronald Tremblay, prop.

AVEC NOS COMPLIMENTS

LAURENT LAPOINTE LTÉE.

Boulevard Lamarche

CHICOUTIMI, P. Q.

Avec les compliments de

LAJOIE & FRERE ENR.

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE
VENTILATION — BRULEUR A L'HUILE

G.-R. LAJOIE

232, Tessier — Tél.: rés. 543-3747

46 ouest, Jacques-Cartier Tél.: 543-1515 ou 1516 CHICOUTIMI

Avec les hommages

CJMT

CHICOUTIMI

COMPLIMENTS DE

Votre manufacturier local de vêtements

La seule organisation du genre dans la région

317-321 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Compliments de

WILLIAM GRAVEL

INGENIEUR CONSEIL

Tél.: 543-5606

31 ouest, RACINE CHICOUTIMI

Avec les compliments de

Justin Maltais, L.Ph., prop.

28 EST, rue RACINE

CHICOUTIMI

Maurice Lagacé, L.Ph., co-prop.

447 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

Compliments de

Gagnon Frères

MEUBLES et NOUVEAUTES

CHICOUTIMI

COMPLIMENTS DE

Les Produits "CANA" de

sont les "meilleurs"

435, avenue Ste-Anne Tél.: 543-7786 CHICOUTIMI

Avec nos compliments

La Librairie Régionale, Inc.

461 Est, rue Racine TEL.: 543-1553 CHICOUTIMI

Avec les compliments de

Hôtel Chicoutimi, Inc.

LE POPULAIRE RENDEZ-VOUS DE LA REGION

Salle de réceptions — Accomodations modernes — Confort absolu

460 est, rue Racine Tél.: 543-3334 CHICOUTIMI

HOMMAGES DE

PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED

1816 - 1963

KENOGAMI — JONQUIERE — RIVERBEND

CHICOUTIMI — DIVISION FORESTIERE DU NORD

Compliments de

Côté, Boivin & Cie Inc.

GROSSISTES

155, RUE SALABERRY CHICOUTIMI TEL.: 543-8923

Hommages de

Les Industries Couture Ltée

REPARATION GENERALE — FONDERIE

CHICOUTIMI TEL.: 543-3341

Compliments de

Les Immeubles Murdock Ltée

23, RUE RACINE EST TEL.: 543-1648

CHICOUTIMI

Hommages de

Ovide Guay & Fils

PLOMBERIE — CHAUFFAGE — COUVERTURE

320, rue du Port Chicoutimi

Compliments de

BERTRAND DALLAIRE

ARCHITECTE

Tél.: 547-9728

359 St-Dominique JONQUIERE

Compliments de

Dr MAURICE AUDET

DENTISTE

Tél.: 543-6821

202 ouest Bossé CHICOUTIMI

Raoul BLACKBURN

MACHINES ET AMEUBLEMENT DE BUREAU

SERVICE DES ELECTRO-STENCILS

Avec les électro-stencils et le Rex-Rotary M-4, vous deviendrez votre propre imprimeur et vous aurez de beaux imprimés plus rapidement et à moins de frais.

SERVICE ELECTRONIQUE

350, avenue Bégin CHICOUTIMI, P. Q.

Compliments de

RAYMOND DELISLE

HUILE A CHAUFFAGE

Tél.: 542-4538

22, rue St-Jean-Baptiste JONQUIERE

Hommages de

Mars Finance Inc.
Guide Finance

Compliments de

H. Léonard & Frères Ltée

En bas de la côte

— Nouveautés —

98 Est, rue Racine Tél.: 543-4431 Chicoutimi

Compliments de

Rueland & Simard
LIMITEE

Nouveautés et chaussures en gros

Case postale 667 — 543-3339

Tapis, prélarts, toiles; Vêtements pour dames, fillettes, bébés; Vêtements sport, toilette, travail pour hommes et garçons; Tissus à draperies, garnitures de maison, portes plissées, etc.

456, rue du Havre CHICOUTIMI

AVEC LES COMPLIMENTS DE

42 est, rue Racine Tél.: 543-3166 CHICOUTIMI

Hommages de

Arvida Mix & Supply Co. Ltd

RIVIERE DESCHESNES

ARVIDA, QUE.

BETON PREPARE — PIERRE — SABLE

Tél.: 548-4173

Hommages de

La Cie Industrielle du Saguenay Ltée

Manufacturiers de portes et châssis

Menuiserie générale

Bois de Construction

79 ouest, rue Racine CHICOUTIMI

"SAFARI"

à CKRS-TV

TOUS LES DIMANCHES SOIR
de 6 h. 30 à 7 heures

A compter du dimanche 3 février, les compagnies du groupe Alcan au Saguenay commanditeront à CKRS-TV une série de 26 émissions hebdomadaires d'une demi-heure intitulée "SAFARI". Ces émissions passeront de 6 h. 30 à 7 heures du soir chaque dimanche.

"SAFARI" est une série de 26 films qui racontent des aventures dans le monde exotique de l'Afrique et montrent les grands fauves dans leur habitat naturel: éléphants, lions, hippopotames, rhinocéros, girafes, zèbres, crocodiles, serpents, etc.

Il s'agit donc de films d'un vif intérêt pour jeunes et moins jeunes, de films tournés par Armand et Michaela Denis qui rappellent les aventures racontées dans les albums d'images de notre enfance.

Voyez "SAFARI" à CKRS-TV chaque dimanche soir à 6 h. 30 à compter du 3 février.

Michaela et Armand Denis avec des Pygmées d'Afrique équatoriale dans une scène de "Safari".

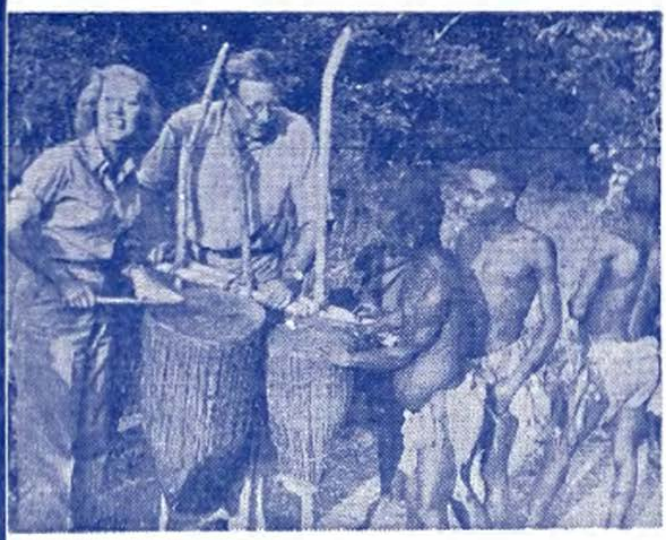

Troupeau d'éléphants cinématographié par Armand et Michaela Denis dans leur expédition "Safari" en Afrique.

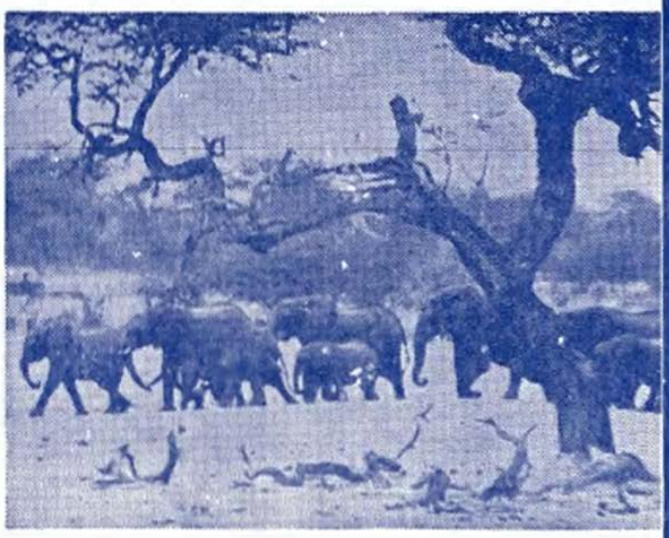

ALCAN

ALUMINIUM du CANADA

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED

Hommages des

MAGASINS CONTINENTAL DE LA REGION

CHICOUTIMI

BAGOTVILLE

KENOGAMI

ALMA ST-FELICIEN
ST-JEROME NORMANDIN
ROBERVAL DOLBEAU

VOTRE VENDEUR RENAULT

LEO AUTOMOBILE LTEE

280, HOTEL DE VILLE. CHICOUTIMI

Compliments :

D'UN GROUPE D'AMIS